Zeitschrift: Revue historique vaudoise

Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Band: 79 (1971)

Artikel: La grève généralisée de mars 1907 : étude d'une tentative d'action directe révolutionnaire dans le canton de Vaud et à Genève

Autor: Jaccard, Monique

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-60193

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La grève généralisée de mars 1907

Etude d'une tentative d'action directe révolutionnaire dans le canton de Vaud et à Genève

MONIQUE JACCARD

La grève généralisée [1] de mars 1907 présente la caractéristique d'être nettement limitée dans le temps et dans l'espace. Quand bien même on ne saurait abstraire le contexte dans lequel elle se situe, elle est un des rares événements qui puisse, dans une certaine mesure, être étudié en lui-même. La grève, comme l'écrit Yves Lequin, « joue en quelque sorte le rôle d'un verre grossissant sur un groupe social qui se laisse mal saisir en dehors d'elle » [2]. Au-delà de l'examen des seuls événements, ce sujet offre la possibilité de présenter une situation plus vaste, de discerner un certain nombre d'attitudes et de chercher à les expliquer, de montrer les tendances qui s'opposent, de dégager la portée, l'utilité et l'enseignement de cette grève généralisée.

Pourtant notre travail ne se conçoit pas en dehors des recherches déjà faites ou à venir sur le mouvement ouvrier vaudois. C'est parce que cet aspect de notre histoire est encore mal connu et récent que nous avons persévéré, malgré les problèmes de documentation insoup-

---

[1] Dans la mesure où nous faisons allusion aux *faits réels* et non pas au *principe* de la grève générale, nous avons préféré désigner le mouvement étudié par le terme de « grève généralisée » ou de « grève de solidarité » que par l'expression de « grève générale » souvent utilisée par les contemporains ou les militants eux-mêmes. Il nous paraissait exagéré de qualifier cette grève de générale : il eût fallu, pour cela, qu'elle s'étendît, soit à tous les métiers ou usines d'une seule localité, soit à tout le canton au moins. Nous verrons que ce n'a pas été le cas.

[2] YVES LEQUIN, *Sources et méthodes de l'histoire des grèves dans la seconde moitié du XIXe siècle. L'exemple de l'Isère (1848-1914)*, dans *Cahiers d'Histoire* publiés par les Universités de Clermont, Lyon, Grenoble, 1967, XII, p. 216.

çonnés auxquels nous nous sommes heurtée en cours de route [1]. Et, bien que certaines archives ne soient pas retrouvées ou ne puissent être consultées, nous avons essayé d'apporter une contribution modeste à la connaissance de l'histoire sociale du canton de Vaud.

* * *

« La grève, écrit Yves Lequin, est un moment de crise aiguë, née d'une rupture, un orage qui éclate. C'est sous-entendre l'existence d'une tension préalable, d'une situation de contestation latente. Là se trouve en effet la cause du mouvement, sa raison profonde, rarement simple. » [2]

La grève généralisée que nous allons étudier n'échappe pas à cette définition. Pourtant, elle représente un événement assez particulier et quasi unique chez nous. Ce qui fait son originalité, c'est que la tension préalable dont parle Yves Lequin est, en l'occurrence, moins d'ordre économique ou social que politique et idéologique. Certes, ces quatre facteurs jouent leur rôle dans les événements qui nous occupent ; de plus, la grève de mars 1907 est dite de solidarité en faveur d'un mouvement corporatif de chocolatiers qui lui sert de moteur, peut-être de prétexte. Il n'en reste pas moins qu'elle est de type révolutionnaire, utilisée en tant qu'instrument de lutte des classes et non pas, comme la plupart des grèves courantes chez nous, en tant que support des revendications propres à une corporation ou à une fabrique.

---

[1] Chez nous la période d'organisation du prolétariat, dans laquelle s'insère la grève de mars 1907, se caractérise par la rareté, voire l'absence d'archives syndicales. Pour la grève des chocolatiers, nous n'avons trouvé aucune source première ; pour la grève généralisée, les rares fonds d'archives de syndicats ou de partis existant à l'époque ont disparu ou bien ne nous ont été d'aucune utilité. Enfin nous n'avons pas eu l'autorisation de consulter les archives du Département de justice et police. Il ne restait donc que la presse à laquelle nous avons emprunté la plupart de nos renseignements. Dans la presse bourgeoise nous avons consulté notamment : *La Revue*, la *Gazette de Lausanne et Journal suisse* (abrégé : *GdL*), le *Nouvelliste vaudois*, le *Journal de Genève (JdG)*. Dans la presse d'information : la *Feuille d'Avis de Lausanne (FAL)*, la *Tribune de Lausanne (TdL)*, *La Tribune de Genève (TdG)*, la *Feuille d'Avis de Vevey (FAV)*, la *Feuille d'Avis d'Orbe*, la *Feuille d'Avis de Montreux* et le *Messager de Montreux*. Dans la presse socialiste ou syndicale : *Le Grutli*, *Le Peuple Suisse* et *Le Gutenberg*. Enfin la presse anarchiste et révolutionnaire : *La Voix du Peuple (VdP)* et *Le Réveil socialiste-anarchiste (Le Réveil)*.

[2] Yves Lequin, *op. cit.*, p. 220.

Jusqu'à la fin du XIXe siècle, on ne peut parler, en Suisse, de l'existence d'un véritable prolétariat [1]. Avec un retard de près d'un demi-siècle sur la plupart des pays déjà industrialisés d'Europe, la Suisse ne fait que commencer, dans les années septante, à compter quelques industries plus importantes que par le passé et à perdre ainsi de son caractère essentiellement artisanal et agricole. A cause de ce retard et, par ailleurs, de la dissémination des usines et de l'absence de toute concentration industrielle, l'esprit de classe est informe. Les sociétés ouvrières existantes sont assez peu nombreuses et leur activité s'exerce plus dans les domaines culturel et économique qu'idéologique : le système démocratique prévient l'extrémisme.

Ces sociétés sont parfois fédérées, soit sur le plan syndical, dans l'Union ouvrière suisse (ou « Schweizerischer Gewerkschaftsbund ») [2], créée en 1874 et groupant surtout des Suisses allemands, soit au niveau politique et culturel, dans le Grütliverein, fondé en 1838 par des travailleurs alémaniques. Certaines d'entre elles se rattachent aux deux organisations à la fois.

Grutli et Union ouvrière suisse n'étant guère plus romands d'essence que de création, Aloïs Fauquez, qui sera le ténor du socialisme vaudois jusqu'en 1901, fonde dans le canton, en 1887, le Grutli romand d'obédience radicale, du moins à ses débuts [3]. En quarante-deux ans, le radicalisme vaudois s'est rassis ; à la modération croissante d'un Grutli où se mêlent patrons et ouvriers s'oppose, dès le début, le dynamisme de Fauquez en particulier, mais aussi des ouvriers italiens et allemands nombreux chez nous, et résolument

---

[1] *Statistiques des fabriques suisses,* 1882, 1895, 1901, 1911. — Concernant l'essor industriel et la législation sociale en Suisse, nous avons consulté entre autres : ROBERT JACCARD, *La révolution industrielle dans le canton de Vaud,* Lausanne 1959 ; WILLIAM-E. RAPPARD, *La révolution industrielle et les origines de la protection légale du travail en Suisse,* Berne 1914 ; JEAN SIGG, *La protection légale du travail en Suisse,* Paris 1911. — Pour l'évolution du mouvement ouvrier suisse ou vaudois, le socialisme et l'organisation syndicale, voir : JACQUES FREYMOND, *Le mouvement ouvrier,* paru dans *Cent-cinquante ans d'histoire vaudoise 1803-1953,* Lausanne 1953, p. 169-194 *(Bibliothèque historique vaudoise,* XIV*)* ; ERIC GRUNER, *Die Arbeiter in der Schweiz im 19. Jahrhundert. Soziale Lage, Organisation, Verhältnis zu Arbeitgeber und Staat,* Berne 1968 ; ANDRÉ LASSERRE, *Les origines du socialisme dans le canton de Vaud,* paru dans *Mélanges offerts à G. Jacquemyns,* Bruxelles 1968, p. 461-476 ; du même auteur, *Histoire sociale du canton de Vaud, 1850-1914* (à paraître) ; JAKOB RAGAZ, *Die Arbeiterbewegung in der Westschweiz,* Aarau 1938 ; JEAN WINTSCH, *Le socialisme en Suisse,* dans *Mouvement socialiste,* Paris 1905, p. 160-201.

[2] Pour plus de détails, voir FRÉDÉRIC HEEB, *L'Union syndicale suisse 1880-1930,* Berne 1933.

[3] Aloïs Fauquez commence par se rattacher au parti radical. Mais il se heurte aux plus conservateurs d'entre les radicaux et se sépare d'eux dès 1890.

socialistes. Leur influence sur le prolétariat indigène commence à se faire sentir.

Le clivage de plus en plus marqué entre radicaux et socialisants aboutit, en 1890 déjà, à une rupture qui est consacrée la même année par la création, à l'instigation de Fauquez, d'un parti spécifiquement ouvrier et socialiste, et de l'Union ouvrière lausannoise, à la fois politique et syndicale. Dans les années qui suivent, grâce surtout à l'esprit d'entreprise et à l'autorité de son fondateur, le Grutli romand renforce son autonomie, s'en prend de plus en plus aux institutions existantes, prône la lutte des classes sans négliger pourtant la vie électorale où il remporte quelques succès. En 1900 est inaugurée la Maison du Peuple, que l'on veut foncièrement socialiste par ses activités et par l'occasion qu'elle fournit de lutter contre les bourgeois.

Pourtant, à peine un an plus tard, les socialistes commencent à perdre de leur audience auprès des travailleurs. Ces derniers sont sans doute découragés par la rigidité des bourgeois et par la difficulté des socialistes à faire valoir leurs idées et leurs revendications ; ce découragement s'explique en partie par l'impatience des ouvriers et par leur impréparation à la lutte sociale. En outre survient en 1901 la mort prématurée d'Aloïs Fauquez. Dès ce moment, les querelles personnelles, déjà très sensibles, s'expriment librement ; l'homogénéité et, partant, la force et la combativité du parti s'en ressentent. Enfin, les socialistes déçoivent en négligeant de plus en plus, au profit d'une politique trop exclusivement électorale, les intérêts de l'ouvrier. Celui-ci s'indigne de constater qu'on se sert de lui plus qu'on ne sert sa cause et que les nécessités économiques et professionnelles sont méprisées par les politiciens.

La fin du XIXe siècle marque donc un tournant dans l'histoire du mouvement ouvrier vaudois. Jusqu'alors, un éveil prolétarien et socialiste a accompagné les débuts de l'industrialisation. Au commencement du XXe siècle, en revanche, le prolétariat se retrouve sans défenseurs efficaces, instable et encore insuffisamment homogène.

La même précarité se révèle à d'autres niveaux encore.

La proportion des ouvriers syndiqués est très faible en Suisse romande, bien qu'il ne soit guère possible de la déterminer avec exactitude.

La législation sociale est insuffisante. Il existe bien une *Loi fédérale sur les fabriques* datant de 1877, et une loi sur la responsabilité civile

des fabricants ; mais elles sont souvent mal observées — malgré la désignation d'inspecteurs de fabriques — insatisfaisantes et vieillies. On parle bien d'une revision de la loi fédérale, de même qu'on envisage la création de caisses d'assurance, mais ces projets sont encore à l'état d'ébauches [1]. Les patrons demeurent par conséquent les plus forts et recourent parfois aux lock-outs, aux listes noires, aux licenciements et à d'autres tracasseries contre les insoumis.

La situation économique de l'époque a déjà fait l'objet de quelques études [2] fondées soit sur des budgets (mais dont l'utilisation doit être prudente, qu'ils proviennent d'une source ouvrière ou d'une source patronale), soit sur des matériaux bruts, tels que les mercuriales, d'ailleurs lacunaires en maints endroits. La base d'une étude de la situation est donc mince et fragile, et nous nous bornerons, dans le cadre de ce travail, à quelques considérations générales.

Toute la période des années 1850 à 1914 accuse une augmentation régulière du coût de la vie, qui s'accompagne d'un mouvement de hausse du salaire nominal et du salaire réel. Il ne s'agit pas à proprement parler de paupérisme, mais en tout cas d'un niveau de vie bas, et qui ne s'améliore que lentement. En bref [3], on peut dire que le taux de salaire ne permet pas à l'ouvrier de s'accorder plus que le strict nécessaire.

Entre 1898 et 1907 [4], le prix des denrées s'accroît en Suisse de 15 à 25 %, et celui des loyers de 33 à 46 %. Les six derniers mois de 1906 et toute l'année 1907 sont particulièrement critiques. Les chiffres contenus dans le *Journal de statistique suisse* [5] pour cette période le confirment. Par rapport à la moyenne des prix que nous avons établie pour l'ensemble de la Suisse, celle de la Suisse romande est un peu plus élevée.

C'est dans ce climat que s'effectue la pénétration des syndicalistes

---

[1] Voir EDUARD FUETER, *Die Schweiz seit 1848,* Leipzig s.d., p. 246-250.

[2] Nous avons consulté : ANDRÉ LASSERRE, *Eléments d'une histoire des prix de 1830 à 1914,* dans *Revue historique vaudoise* 1964, p. 220-234 ; JÜRG SIEGENTHALER, *Zum Lebenstandard schweizerischer Arbeiter im 19. Jahrhundert,* dans *Schweizerische Zeitschrift für Volkswirtschaft und Statistik,* Berne 1965, p. 423-444.

[3] JÜRG SIEGENTHALER, *op. cit.,* p. 442.

[4] *Revue syndicale suisse,* Berne 1909, p. 85-89, 101-106, 113-117, 246-250.

[5] *Journal de statistique suisse,* 1906/I, p. 266-267 et 320-321 ; 1906/II, p. 150-151 ; 1907/I, p. 36-37, 150-151, 258-259 et 450-451 ; 1907/II, p. 417.

révolutionnaires [1] en Suisse romande et dans le canton de Vaud. S'agit-il ou non d'une simple coïncidence ?

Certains facteurs précis ont sans doute facilité cette infiltration. Le manque d'homogénéité des ouvriers tout d'abord (il s'est avéré que l'emprise révolutionnaire, où qu'elle se manifeste, a toujours été d'autant plus forte que le prolétariat était mal organisé). Puis le découragement des syndiqués romands qui n'occupent aux congrès socialistes ou syndicalistes suisses qu'une position d'éternels mineurs face à leurs camarades alémaniques et qui se retirent souvent, quitte à former des fédérations romandes asthmatiques. Enfin et surtout, l'impopularité croissante des socialistes.

Une telle pénétration n'a pourtant rien d'exceptionnel si on la situe dans un contexte international [2]. Durant la Ire Internationale, puis dès la création de la IIe Internationale, de violents conflits

---

[1] On a souvent assimilé à tort le syndicalisme révolutionnaire à l'anarchisme, à l'anarcho-syndicalisme ou à l'une ou l'autre des nombreuses variantes de l'anarchisme. La distinction n'est pas nécessairement aisée à faire, et il est probable que les anti-anarchistes se sont plu à condamner globalement, sous la seule dénomination d'« anarchisme », toutes les tendances plus ou moins apparentées. Sébastien Faure donne, dans *Encyclopédie anarchiste,* la définition suivante : « ... il y a plusieurs variétés d'anarchistes mais toutes ont un trait commun [...]. Ce point commun, c'est la *négation du principe d'Autorité dans l'organisation sociale et la haine de toutes les contraintes qui procèdent des institutions basées sur ce principe.* » (Cité par Jean Maitron dans *Ravachol et les anarchistes,* Paris 1964, p. 7.) A côté de ces éléments destructeurs, le but positif de l'anarchisme est d'établir la liberté et le bien-être pour chacun. Ce qui le caractérise encore, c'est que ses voies sont plus diverses et plus nombreuses que dans tout autre mouvement apparenté. L'anarcho-syndicalisme paraît assez proche du syndicalisme révolutionnaire et on les a assez souvent confondus. La différenciation est en partie liée à une époque : le terme d'anarcho-syndicalisme apparaît surtout à la fin du XIXe siècle, celui de syndicalisme révolutionnaire tend à le supplanter dès le XXe siècle. Pourtant, il existe entre les deux des distinctions plus profondes. L'anarcho-syndicalisme se situe à mi-distance entre l'anarchisme et le syndicalisme révolutionnaire ; tandis que pour le premier, c'est l'aspect anarchiste défini plus haut, mais appliqué au cadre syndicaliste, qui prime, pour le second c'est le but syndical qui l'emporte sur tout autre. Comme l'écrit Marc Vuilleumier dans : *Un document sur le mouvement syndicaliste de la Suisse romande en 1907,* dans *Revue suisse d'histoire,* 1969, p. 871, le syndicat est, selon les anarcho-syndicalistes, « un moyen, une école ; [...] il ne peut se substituer aux groupes anarchistes », tandis que dans l'optique syndicaliste révolutionnaire, « le syndicat se suffit à lui-même, car il est la seule organisation réellement révolutionnaire possible, parce que fondé sur le terrain de la production, là où l'ouvrier ne peut qu'être en opposition avec le capitalisme et avec l'ensemble de la société ». Et l'auteur précise bien (*ibid.*, p. 870), que « le terme employé par les militants de la CGT et par ceux de la Fédération des Unions ouvrières de la Suisse romande est exclusivement celui de syndicalisme révolutionnaire ».

[2] Voir en particulier *The revolutionary Internationals, 1864-1943,* Ed. : Milorad M. Drachkovitch, Stanford (Californie) 1966, p. 1-155.

idéologiques ont opposé anarchistes, révolutionnaires et réformistes [1].

Au tournant du siècle dernier, les révolutionnaires semblent connaître un succès croissant, rehaussé peut-être par les obstacles qu'ils rencontrent. La Confédération générale du travail en France représente un de leurs hauts lieux, et son influence directe sur les syndiqués romands est incontestable. Chez nous, leur pénétration s'effectue dès 1900, vraisemblablement grâce à des tournées de conférences d'anarchistes contemporains, à leurs écrits et — ce qui serait une explication de leur audience plus grande chez nous qu'en Suisse alémanique — sous l'influence de réfugiés de la Commune et d'anciens membres de la Fédération jurassienne. Vers 1902-1903, le syndicalisme révolutionnaire commence à se propager à partir de Genève [2], il s'étend le long du bassin lémanique et est particulièrement bien accueilli par les ouvriers de Nyon, Montreux, Vevey, Lausanne. En 1903, les Unions ouvrières de ces deux dernières localités excluent de leur programme toute action politique ; à Lausanne, les réformistes contre-attaquent par la fondation d'une Union socialiste rivale. En 1905, les révolutionnaires consacrent leur implantation par la création de la Fédération des Unions ouvrières de la Suisse romande, où se

---

[1] Durant la Ire Internationale, ces conflits opposaient les « autoritaires », partisans de Karl Marx, aux « anti-autoritaires » (Michel Bakounine et ses adeptes, dont les membres de la fameuse Fédération jurassienne). Ces derniers, exclus de l'Association internationale des travailleurs en 1872, fondèrent alors une Internationale purement anarchiste qui tint ses congrès jusqu'en 1879.

Sous la IIe Internationale et dès sa création en 1889, les mêmes conflits ressurgirent. Ils entraînèrent l'exclusion, en 1896, des anarchistes. La plupart étaient Français ou Hollandais ; parmi ces derniers, Victor Griffuelhes, secrétaire général de la CGT française, qui fera en novembre 1907 une tournée de conférences en Suisse romande. En 1900, leur projet de tenir un congrès anarchiste à Paris est interdit par le gouvernement, et ce n'est qu'en 1907 qu'un tel congrès pourra se tenir, à Amsterdam. Quelques Suisses romands y prendront part.

[2] C'est à Genève que les tendances proprement anarchistes (car il est indéniable que des anarchistes participent aussi au mouvement) sont les plus marquées. Le *Réveil socialiste-anarchiste,* journal fondé en 1900, y diffuse les thèses libertaires. En 1902, ils déclenchent, à partir d'un mouvement de tramelots, une grève générale qui, bien qu'elle se solde par un échec, est extrêmement perturbatrice. (Voir à ce sujet deux articles de Pierre Corsier, *En 1902, à Genève, grève des tramelots, grève générale,* dans *Almanach populaire romand,* Genève 1954, p. 92-99 et *Importance et signification de la grève générale de 1902 à Genève,* dans *Socialisme* nº 107, Genève 1954, p. 472-480).

Concernant le syndicalisme révolutionnaire, voir : Rolf Bigler, *Der libertäre Sozialismus in der Westschweiz,* Berlin 1963 ; Charles Hubacher, *Le mouvement anarcho-syndicaliste en Suisse romande 1905-1914,* publié dans l'ouvrage déjà cité de Frédéric Heeb, p. 755-766 ; André Lasserre, *Le syndicalisme révolutionnaire dans le canton de Vaud 1900-1914* Genève 1969 (*Publications de la Faculté des Sciences économiques et sociales de l'Université de Genève,* XX) ; Jean Wintsch, *Le syndicalisme en Suisse,* dans *Mouvement socialiste,* Paris, juillet à décembre 1907, p. 68-81, 204-230, 328-341, 407-419, 495-505 ; du même auteur, *L'activité anarchiste dans la Suisse romande,* dans *Les Temps nouveaux,* 16 mai 1908.

distingueront surtout les unions locales de Genève, Lausanne et Vevey. Dès lors, leur activité se renforce. Leur propagande orale peut se faire plus aisément au sein de certaines Unions ouvrières; leurs membres [1] donnent des conférences ici ou là. Ils diffusent leurs idées par écrit également : dès le 13 janvier 1906 paraît leur hebdomadaire officiel, *La Voix du Peuple*, organe dont l'influence est cependant malaisée à évaluer : son tirage ne dépassera jamais, sauf dans le cas de numéros spéciaux, commémoratifs ou antimilitaristes, 2700 exemplaires [2], mais on sait que fréquemment un groupe de lecteurs ou toute une association souscrivent un seul abonnement. En 1907, la Fédération romande compte son nombre d'adhérents le plus élevé : 7000. Elle traverse sa période de gloire, que la grève généralisée de mars, puis le boycott des cigares Vautier à partir de juin couronnent, et dont le congrès bisannuel de La Chaux-de-Fonds en juillet représente l'apogée.

Doctrine syndicaliste révolutionnaire [3]

Sur le plan de la doctrine, l'idéal révolutionnaire pallie les carences socialistes et répond à certaines aspirations ouvrières.

Les syndicalistes révolutionnaires partagent avec les socialistes le refus des différences de classes, de la possession des moyens de production par les patrons et de l'oppression des ouvriers. Mais ils s'en distancent à maints égards, notamment par leur conception de l'Etat que nous développerons plus bas.

---

[1] Il n'existe malheureusement pas de biographies ou de listes des ténors de l'anarchisme ou du syndicalisme révolutionnaire en Suisse romande. Ce n'est qu'au hasard d'une longue recherche d'ensemble que l'on trouverait suffisamment de renseignements à regrouper. Une telle étude dépasse de loin le cadre de ce travail. Parmi les plus importants personnages, citons : — à Genève : Louis Bertoni, typographe tessinois condamné à plusieurs reprises pour faits de grève ou autres menées subversives. Il est le fondateur et, depuis lors, rédacteur responsable du *Réveil* ; Louis Avennier, écrivain et Georges Herzig, collaborateur au *Réveil*. Tous trois sont anarchistes. — Dans le canton de Vaud : Jean Wintsch, théoricien de l'anarchisme chez nous. Médecin à Lausanne, il est un des uniques anarchistes non ouvriers. Il écrit fréquemment dans *La Voix du Peuple* et dans *Le Réveil*; les ouvriers, syndicalistes révolutionnaires, Henri Baud, Henri Viret, Gustave Noverraz et Alfred Amiguet, sur lesquels nous donnerons plus de détails plus loin, à propos de leur participation à la grève généralisée.

[2] Francis Luisier, Le syndicalisme révolutionnaire en Suisse romande à travers la Voix du Peuple (1906-1910). Mémoire de licence dactyl., Faculté des Lettres de Lausanne, 1969, p. 3.

[3] Nous avons déjà fixé la terminologie à la note 1 de la p. 120. Concernant la doctrine, nous avons consulté, en plus des ouvrages cités à la note 2, p. 121 les journaux les plus caractéristiques de chez nous, soit *Le Réveil* et *La Voix du Peuple,* ainsi que GEORGES SOREL, *Réflexions sur la violence,* 10e éd., Paris 1946 ; VICTOR GRIFFUELHES, *Le syndicalisme révolutionnaire,* Paris 1909, et le *Manifeste aux travailleurs des villes et de la campagne,* édition du groupe « L'Education sociale », Hollogne-aux-Pierres 1913 (1re publ. en 1906).

Les révolutionnaires ne contestent pas le système capitaliste : ils le refusent. Ce système est par définition incompatible avec l'égalité, puisque l'idée de profit sur laquelle il repose est la négation même de la justice. De par sa situation, le producteur est condamné à être le serviteur du système et à n'en tirer aucun avantage social ou matériel. Il faut donc faire éclater ce système, déclencher la révolution sociale. Nous verrons comment.

Le refus du système entraîne une condamnation tout aussi absolue de ses appuis.

Le patron tout d'abord. L'opposition au patron est la base du syndicalisme révolutionnaire. C'est l'ouvrier qui doit diriger l'entreprise, de type coopératif, et faire fonctionner l'économie, car lui seul connaît « existentiellement » les problèmes qui se posent. Il est naturel qu'on ne pense pas à la responsabilité qu'endosse le patron. On ne se le représente — et les exemples ne manquent pas — que comme un exploiteur, un bourreau dont les victimes sont les ouvriers. Même s'il arrive que l'on procède au partage des bénéfices de l'entreprise, une telle pratique, selon l'optique syndicaliste révolutionnaire, n'est pas acceptable : le patron doit être éliminé malgré tout parce qu'il ne travaille pas et que le parasite ne mérite pas de jouir du labeur des autres.

Deuxièmement, l'Etat. De par sa fonction, l'Etat est aussi le suppôt du système. Il ne sert qu'à en assurer le maintien en garantissant la légalité, la sécurité. Ses rares tentatives d'amélioration sociale doivent être rejetées et décriées avec la dernière violence, parce qu'elles ne sont pas fondées sur un postulat révolutionnaire : les réformes gouvernementales ne sont qu'imposture. En outre, l'Etat étant considéré comme le défenseur et le garant du *statu quo,* il ne fait que soutenir le patronat contre le salariat. Cette idée est très fortement ancrée dans l'esprit des ouvriers, au point que souvent la haine de l'Etat découle de l'hostilité envers les patrons plus qu'elle n'en est le corollaire. Les révolutionnaires ne cessent de dénoncer dans l'armée et la police des institutions foncièrement antiprolétariennes dans leur essence et par leurs agissements. A l'extrême, tout Etat, même ouvrier, est pourri et corrupteur parce qu'il y a pouvoir. Il doit donc disparaître, non pas par dépérissement (idée marxiste), mais par rupture. Sur ses ruines s'établira une gestion coopérative ouvrière, et le syndicat représentera un des éléments essentiels de la société future.

Enfin, les politiciens. Ceux-ci sont coupables, parce qu'ils croient au pouvoir, vivent aux dépens des électeurs et au-dessus des travailleurs dont ils se dissocient. En outre, quiconque ne montre pas d'opposition déclarée au capitalisme et à l'Etat est traité comme leur partisan. Le but des révolutionnaires n'étant pas de transformer ou d'améliorer la société existante, mais d'en faire table rase, le rôle des socialistes leur paraît lâche et corrompu : se compromettre avec le système, c'est retarder la révolution et la rendre même hypothétique, car les réformes obtenues diminuent la potentialité révolutionnaire du prolétariat. De surcroît, les socialistes ne sont même pas efficaces, à cause de leur manque de combativité. On les taxe de faux représentants du prolétariat, on va même jusqu'à les accuser de ne pas oser déclencher la révolution par crainte des riches philanthropes auxquels ils sont parfois liés. Les socialistes sont donc non seulement lâches et corrompus, mais opportunistes et ambitieux.

Mis à part son idéal original d'une société meilleure, le syndicalisme révolutionnaire est donc, à la base, un mouvement de refus. Il ne se limite cependant pas à dénoncer et à condamner un état de faits. Il propose à l'ouvrier une action qui manifeste non seulement la révolte du prolétariat, mais aussi son esprit de classe et de solidarité, sa foi en ses possibilités, sa ténacité dans l'édification d'une société nouvelle. Cette action n'est donc destructrice qu'au regard des ennemis de l'ouvrier, de ceux qui seuls bénéficient du système.

L'action directe

L'action prolétarienne correspond, dans l'esprit des révolutionnaires, à une « action directe » : en d'autres termes, elle doit être exclusivement ouvrière, ne se fonder, pour son déclenchement, sa poursuite ou son arrêt, que sur une décision spécifiquement ouvrière et ne se faire que par des méthodes directes, c'est-à-dire apolitiques. Elle nie donc l'intervention d'éventuels intermédiaires et refuse l'action, que l'on pourrait qualifier d'indirecte, des socialistes.

Pourtant, les moyens de lutte (sabotage, boycott, grève et grève générale) dont les révolutionnaires préconisent l'usage simultané ou alternatif suivant les cas et les opportunités sont également envisagés par les réformistes, mais à des titres différents. Ce sont surtout la grève et la grève générale qui soulèvent entre eux, tant en Suisse qu'à l'étranger, les plus ardentes polémiques. Nous nous bornerons

à examiner ces deux moyens, puisque eux seuls sont utilisés au cours des événements qui nous occupent.

A l'époque, les socialistes de chez nous ne proscrivent pas a priori la cessation du travail, mais ils s'en méfient et la déconseillent même : c'est, disent-ils, une arme à double tranchant ; son efficacité n'est jamais garantie et, en cas d'échec, elle se retourne contre l'ouvrier par le durcissement patronal qu'elle provoque. La grève ne doit donc être déclenchée qu'après une longue préparation, dans des conditions adéquates. Elle n'a de chances d'aboutir que si elle se fonde sur la « triple action » politique, syndicale et coopérative. Il ne faut donc pas en user inconsidérément, ni perdre de vue qu'elle est une méthode subsidiaire et ultime, venant après la lutte politique.

Cette option vaut aux socialistes les sarcasmes des révolutionnaires qui les accusent de souligner les dangers de la grève afin de tourner les ouvriers vers l'action politique et légale [1].

Pour les révolutionnaires au contraire, ce n'est pas parce que la grève se heurte à des difficultés et n'aboutit pas toujours au résultat escompté qu'il faut la proscrire. De même que c'est en forgeant qu'on devient forgeron, de même c'est en luttant qu'on acquiert le sens de la lutte, condition du succès et de l'émancipation prolétarienne. L'insistance sur ce rôle éducatif de l'action directe conduit les extrémistes [2] à en faire une fin en soi [3].

En plus de sa fonction éducative, la grève déclenche une prise de conscience prolétarienne et provoque un bouleversement qui suffisent à la justifier ; en effet, elle révolutionne l'ordre social, renverse une hiérarchie injuste : ce n'est plus le patron qui fait la loi, mais le prolétaire. Le premier, forcé de s'apercevoir qu'il profite d'un travail

---

[1] Certains socialistes de gauche, le Neuchâtelois Charles Naine en particulier, sont pourtant acquis à la méthode de l'action directe, pourvu qu'elle aboutisse à des réalisations palpables, que les ouvriers n'obtiendraient pas aussi vite et aussi sûrement par d'autres moyens. Au sujet des divisions entre socialistes sur cette question, voir les comptes rendus du Congrès socialiste de Saint-Gall de fin mars 1907 (*Grutli* 29 mars, *Gazette de Lausanne* 2 avril et *Journal de Genève* 31 mars 1907).

[2] Il serait erroné de se figurer que les révolutionnaires forment un corps monolithique. Des variantes idéologiques existent parmi eux comme au sein des socialistes et *La Voix du Peuple* en est le reflet.

[3] Dans *La Voix du Peuple* du 13 octobre 1906, dans un article intitulé « Soyons autonomes », le Père Peinard — pseudonyme d'on ne sait quel collaborateur du journal et qui reprend le titre d'un organe publié par Emile Pouget à la fin du siècle — écrit : « La grève est la condition *sine qua non* du progrès [...]. Loin de vouloir espacer les grèves, suscitons-les, multiplions-les. Quel que soit leur résultat, elles sont toujours éducatives. Elles préparent la grève générale révolutionnaire internationale qui, seule, mettra fin à la misère des uns et aux privilèges des autres. »

sur lequel seul le second peut se permettre des prétentions, est réduit à sa dimension réelle : celle de parasite. Le travailleur, de son côté, prend conscience de son rôle de moteur de la production, de rouage essentiel et indispensable du système.

Dans son acception large, c'est-à-dire lorsqu'elle est générale, la grève met aux prises non seulement ouvriers et patrons d'une usine ou, à la rigueur, d'une corporation, mais elle soulève l'ensemble du prolétariat contre toute la coterie des exploiteurs. Elle manifeste la solidarité des producteurs et la communauté de leurs intérêts ou de leurs rancœurs. Victor Griffuelhes écrit : « La grève générale est l'arrêt de la production sociale ; par elle, le prolétariat affirme sa volonté de conquête totale, il frappe de stérilité et d'impuissance la société actuelle, il en montre la fragilité et atteste la valeur du travail humain, point de départ et d'arrivée de tout mouvement et de toute vie. Elle est appelée à être la fin du rideau d'une scène vieille de nombreux siècles et la levée d'un autre s'ouvrant sur un champ plus vaste et plus fertile. » [1]

Dès sa création, *La Voix du Peuple* fait paraître régulièrement des articles sur l'action directe. Mais elle ne les multiplie pas avant les événements de mars 1907. Celui du révolutionnaire Alfred Amiguet sur la grève générale publié le 19 janvier 1907 est important mais ne permet pas de conclure à une préméditation, quand bien même son auteur joue un rôle actif dans la grève généralisée. Plus révélateur est le fait que la Fédération des Unions ouvrières décide, lors de son congrès bisannuel du 10 février à Neuchâtel, « de répandre l'idée de grève générale, d'étudier les moyens de la rendre efficace le plus tôt possible » [2].

Il est vrai que ce moment où les rangs de la Fédération romande grossissent de façon encourageante paraît propice au déclenchement d'un mouvement d'ensemble. En outre, le printemps est marqué chaque année, à la reprise des travaux du bâtiment, par les revendications ou les grèves des ouvriers de cette corporation ; or c'est en leur sein que les syndicalistes révolutionnaires recrutent la majorité de leurs membres et il n'est donc pas exclu qu'ils aient songé à agir d'entente tacite avec eux.

---

[1] Victor Griffuelhes, *op. cit.*, p. 21-22.
[2] *VdP*, 16 mars 1907.

Il n'est par conséquent pas faux de prétendre que les révolutionnaires de chez nous nourrissaient depuis quelque temps déjà l'espoir de passer à l'action. Mais il serait excessif d'affirmer que la grève généralisée de mars 1907 ait été l'aboutissement d'une préparation concertée et systématique. Les défauts que révélera son déroulement en sont la preuve.

Exposé des faits

La grève des chocolatiers

Ainsi que nous l'avons mentionné plus haut, la grève généralisée de mars 1907 s'est greffée sur une grève purement corporative, celle des ouvriers des chocolateries Peter-Kohler. Il est donc nécessaire d'examiner les causes de ce premier mouvement.

Bien que les affaires soient prospères, les conditions de travail dans les trois fabriques de Peter-Kohler (Orbe, Vevey et Bussigny) sont loin d'être satisfaisantes.

Le salaire de base est d'environ 28 ct. l'heure pour les hommes et de 16 ct. pour les femmes [1]. Les augmentations octroyées de temps à autre sont trop faibles pour améliorer sensiblement le budget des travailleurs. Selon les dires des ouvriers, il arrive d'ailleurs même que la Direction décide de congédier ceux dont le salaire s'est arrondi avec le temps pour les remplacer par des nouveaux, ou de les affecter au travail aux pièces, qui est très mal rétribué parce que le *Règlement de Fabrique* approuvé par le Conseil d'Etat ne le prévoit pas.

Les horaires de travail sont variables, à cause de l'irrégularité de la production du chocolat. Selon la période de l'année, les ouvriers travaillent entre huit et treize heures par jour, et les salaires fluctuent en proportion.

Enfin, la dureté est le mot d'ordre donné aux contremaîtres et aux directeurs. Par exemple, au début de 1907, le directeur de la fabrique d'Orbe s'étant mis en complet désaccord avec le Conseil d'administration par sa bienveillance coutumière à l'égard des ouvriers

---

[1] Faute de documents groupés et d'étude systématique sur les salaires de l'époque, il serait délicat et ambitieux de vouloir établir dans le cadre de ce travail, des comparaisons de salaires. Il n'en reste pas moins, grâce à quelques données éparses, et avec le témoignage unanime des journaux de toutes tendances, que nous pouvons qualifier les salaires des chocolatiers d'extrêmement bas et d'insuffisants. A cet égard, les revendications des ouvriers sont parfaitement légitimes.

est congédié — selon les uns — ou forcé de donner sa démission — selon les autres.

Il est normal que les ouvriers chocolatiers se rebellent contre cet état de faits et cherchent à défendre leurs intérêts. Les ouvriers de Vevey s'organisent dans ce but en décembre 1906 et ceux d'Orbe le 21 février 1907. Les ouvriers de Bussigny ne créeront un syndicat que le 16 mars, tout au début de la grève.

Les révolutionnaires ont fortement contribué, par l'intermédiaire du syndicat des menuisiers d'Orbe et de l'Union ouvrière de Vevey, à organiser les chocolatiers de ces deux villes. Deux intérêts les ont probablement guidés : d'une part, la majorité des fabriques de chez nous étant de dimension restreinte, les chocolateries Peter-Kohler permettent, par leurs effectifs variant entre deux cent cinquante et cinq à six cents employés [1], une diffusion massive des idées libertaires ; d'autre part, les révolutionnaires, conscients de l'importance du secteur alimentaire dans la société, sont décidés à porter tous leurs efforts sur l'organisation des ouvriers de l'alimentation.

Menacé dans ses positions, le Conseil d'administration refuse de reconnaître les syndicats nouvellement créés. Certes la Direction ne dénie pas aux ouvriers le droit de se syndiquer, mais son obstination à ne discuter qu'avec les travailleurs pris isolément nuit à toute action collective.

Aussi la tension ne fait-elle que s'accroître, dans les premiers mois de 1907, entre patrons et ouvriers. Les diverses tracasseries faites aux membres du syndicat (certains des plus influents sont même renvoyés sans autre forme de procès) ne peuvent que susciter l'indignation des travailleurs.

Il suffit d'un incident minime pour mettre le feu aux poudres. Cet incident survient le vendredi 15 mars : un ouvrier, Emile Widmer, renvoyé le matin par son contremaître Charles Bovard pour un travail mal exécuté, revient à midi demander des explications. Une dispute éclate, provoquée sans doute par le contremaître [2]. Widmer est

---

[1] Les seuls renseignements précis que nous ayons trouvés concernant le nombre d'ouvriers employés par Peter-Kohler proviennent du *Recensement des entreprises* du 9 août 1905 (cf. EDOUARD SCHIESS, *L'entreprise chocolatière en Suisse,* Lausanne 1913, p. 124 et 125) :

Orbe : 525 ouvriers (315 hommes, 210 femmes)
Vevey : 239 ouvriers (143 hommes, 96 femmes)
Bussigny : 202 ouvriers (94 hommes, 108 femmes).

[2] Preuve en soit le récit révélateur de la *FAL* du 26 mars : Widmer demandant des explications à son chef, « M. Bovard répondit par un geste de la main plus ou moins involontaire, mais tel que son pouce entra dans la bouche de M. Widmer et le fit saigner. »

congédié. Les ouvriers attribuent immédiatement cette mesure intempestive au fait que Widmer est un membre influent du syndicat. Le président de celui-ci se rend auprès du directeur pour le prier d'annuler ce renvoi et pour l'avertir que les ouvriers se mettront en grève s'ils n'obtiennent pas une réponse favorable à cette requête. Il se heurte à un refus catégorique, de sorte que la plupart des ouvriers ne reprennent pas le travail l'après-midi. Ils attendent devant la fabrique dans l'espoir d'une solution. A 15 heures, arrive de Vevey un représentant du Conseil d'administration accompagné de deux gendarmes, qui confirme l'ordre d'expulsion de Widmer. A 17 heures, les grévistes rassemblés décident d'informer leurs camarades de Vevey et de Bussigny et de dresser une liste de revendications.

Cette liste comprend douze articles [1] :

Le premier demande la réintégration de deux ouvriers (dont Widmer) et le licenciement de deux contremaîtres (dont Bovard). Les articles 2 à 9 ont trait à l'amélioration des salaires ou des conditions de travail. Les articles 10 et 11, les plus importants de tous, exigent la reconnaissance du syndicat, la tolérance patronale envers les syndiqués et les grévistes. Enfin, le dernier article fixe la durée de la convention et les conditions de sa résiliation.

Le samedi 16, à 7 heures, les grévistes d'Orbe (dont le nombre s'élève maintenant à 300 ou 400 ouvriers), manifestent devant la fabrique. Le soir, à Vevey, le syndicat des chocolatiers décide de se solidariser, dès le 18 mars, avec les camarades urbigènes. Il approuve et adopte leurs revendications. Quant aux ouvriers de Bussigny, assemblés le même soir, ils se bornent pour l'instant à former un syndicat ; ce n'est que le 19 mars, suite à une décision prise le 17 ou le 18 — les sources consultées divergent sur ce point — qu'ils se mettront en grève.

La semaine suivante est assez calme jusqu'au samedi : le chômage se poursuit dans les trois fabriques sans être complet dans aucune d'elles. Passé les premiers moments d'enthousiasme, il a même tendance à diminuer. Le Conseil d'administration de Peter-Kohler communique à la presse les nombres d'ouvriers présents dans chaque usine les 21 et 22 mars : respectivement 25 et 24 à Vevey, 143 et 155 à Orbe, 162 et 164 à Bussigny. Etant donné que chacune de ces fabriques occupe environ 250, 530 et 210 employés, la participation

[1] *VdP*, 23 mars 1907.

approximative à la grève est de 9/10 à Vevey, 7/10 à Orbe et seulement 1/4 à Bussigny.

Les grévistes passent le plus clair de leur temps à flâner, à se réunir ou s'attrouper devant les usines gardées par quelques gendarmes. La situation semble si peu menaçante que les journaux lui consacrent une place toujours plus restreinte depuis le 21 mars et, le 23, n'en parlent plus du tout, à l'exception de la *Gazette* qui lui accorde un entrefilet de quatre lignes.

La grève va-t-elle tourner court et se terminer par l'échec des ouvriers ? C'est en tout cas ce que prédisent certains journaux, et différentes constatations les y autorisent :

Matériellement parlant, les ouvriers semblent condamnés d'avance : ils ne gagnent rien depuis le début de la grève, leur syndicat n'a certainement pas eu le temps de constituer un fonds de réserve et la Fédération des Unions ouvrières de la Suisse romande n'a pas de caisse de secours.

L'organisation des chocolatiers est précaire : ils sont syndiqués depuis moins d'une semaine à Bussigny, un mois à Orbe et à peine trois mois à Vevey. L'esprit de classe et le sens de la lutte leur manquent, surtout à Orbe, et plus encore à Bussigny où, contrairement à Vevey, il n'existe aucune vie syndicale locale.

Enfin, Peter-Kohler demeure inflexible : le Conseil d'administration argue du fait que les ouvriers se sont mis en grève avant d'avoir présenté leurs réclamations, qu'ils ont rompu illégalement leur contrat et dramatisé la situation [1], il refuse tout dialogue avec le syndicat et ne se prononce aucunement sur les revendications des grévistes. Il engage quelques nouveaux ouvriers.

Il est pourtant faux de conclure, comme le font la plupart des journaux, à une extinction prochaine du mouvement ; car l'entraide s'organise pour permettre aux ouvriers de continuer à résister et certains faits témoignent de l'emprise croissante des révolutionnaires sur le mouvement. Le Comité de la Fédération des chocolatiers de Vevey, Orbe et Bussigny rédige un texte qui expose les motifs de la grève et appelle à l'entraide la population des trois localités, ainsi que « la population de la Suisse entière » [2]. L'Union ouvrière de Vevey propose de soutenir les grévistes par des cotisations de secours. A Orbe

[1] *FAL*, 22 mars 1907 ; cf. aussi la déclaration des patrons chocolatiers du 1er avril, publiée par la majorité des journaux.

[2] *VdP*, 23 mars 1907.

s'organise une vente aux enchères assez fructueuse en leur faveur. Le Comité de la Fédération des Unions ouvrières de la Suisse romande invite chaque syndiqué à verser quotidiennement 5, 10 ct. ou plus, à accueillir des enfants de grévistes et à boycotter les produits Peter-Kohler. Enfin, *La Voix du Peuple* du 23 mars, dans un long article intitulé : « Grève des chocolatiers — Appel de solidarité aux Unions ouvrières de la Suisse romande », publie le communiqué de la Fédération des chocolatiers mentionné ci-dessus. Il reprend les exhortations d'entraide lancées par le Comité de la Fédération des Unions ouvrières de la Suisse romande en les étendant à toutes les Unions ouvrières, « appartenant ou non à la Fédération ». Le but syndical prime toutes les divergences.

Il serait inexact d'exagérer la portée de ce numéro de *La Voix du Peuple* sur la suite des événements : il ne fait appel qu'à la solidarité, et nullement à la grève générale. Il doit pourtant avoir stimulé, chez ses lecteurs et au sein des Unions ouvrières rattachées à la Fédération romande (toutes recevaient le journal) le sens de la solidarité et de l'engagement pour la cause commune.

D'autres faits de la première semaine, plus alarmants que les simples manifestations d'entraide, dénotent la présence de révolutionnaires au sein des ouvriers : on tente, mais sans succès, de débaucher les ouvriers des condenseries de Bercher et de Payerne avec lesquelles Peter-Kohler collabore, ainsi que les travailleurs de toutes les fabriques de Bussigny.

C'est surtout à Orbe et Vevey qu'apparaissent les premiers signes d'une altération du mouvement. A Orbe, l'anarchiste française bien connue dans la région, Augustine Lapierre, vice-présidente du Syndicat des chocolatiers, prononce de violents propos dans les rues et les lieux publics jusqu'au 25 mars, date à laquelle elle disparaît soudain de la scène pour regagner son pays natal. On ne sait si elle a été expulsée [1]. Quelques délégués de la Fédération des Unions ouvrières de la Suisse romande, ainsi que Jean Wintsch, sont plus ou moins continûment à Orbe pour exciter les ouvriers.

A la suite de ces incitations à la révolte et à la violence, une inquiétante aggravation se dessine dès le 21 : le président du syndicat,

---

[1] A propos d'Augustine Lapierre, la *VdP* écrit le 12 octobre 1907 : « Lors de la grève des chocolatiers d'Orbe, elle se signala parmi les plus énergiques, paya de sa personne et donna l'exemple de ce que pouvait faire lors de l'action une forte personnalité. »

Edouard Engel [1], fait part au préfet des craintes que lui inspire l'emprise croissante des violents sur les modérés. Dès le vendredi 22, et surtout le samedi 23, les grévistes ne se bornent plus à railler ou à injurier leurs camarades fidèles au travail, mais se livrent contre eux à des actes de violence.

A Vevey, la situation se détériore également en fin de semaine. Elle prend une tournure moins violente qu'à Orbe, mais décisive. Dès le début du conflit, l'Union locale semble envisager la possibilité d'un mouvement généralisé ; elle propose aux syndicats membres deux manières d'aider les grévistes : l'envoi de cotisations de secours ou, mieux, la grève générale de solidarité. Les associations examinent la question séparément, avant la séance extraordinaire et déterminante de l'Union ouvrière veveysanne qui les réunit, le soir du 23 mars.

L'Union ouvrière veveysanne décide la grève générale

Les syndicats de l'Union ouvrière de Vevey sont convoqués en séance plénière afin d'apporter leurs conclusions sur une éventuelle grève générale. L'assemblée est nombreuse, on compte cinq à six cents participants, très hétéroclite et le projet ne paraît pas soulever beaucoup d'opposition : en vingt minutes, selon Wintsch, sept syndicats — tous du bâtiment ou de l'habillement — votent en sa faveur [2]. Seules quelques organisations hésitent, en particulier les ouvriers de la manufacture de tabac et les métallurgistes ; ils se joindront quand même au mouvement dès le 25 mars.

L'absence de tout procès-verbal de cette assemblée rend impossible une réponse sûre à quelques problèmes fondamentaux : comment et dans quelles conditions la séance s'est-elle déroulée, quelles furent la teneur et la durée des débats, les réactions profondes soulevées par l'idée d'une grève générale ? Si véritablement la décision a été prise en vingt minutes, faut-il attribuer cette rapidité à l'inconscience, à la surexcitation, à l'exercice de pressions extérieures, ou l'expliquer simplement par le climat de tension et de mécontentement du moment et par les discussions qui avaient eu lieu préalablement dans les syndicats ?

---

[1] Les personnes questionnées par différents journalistes contemporains sont unanimes à louer les qualités morales et professionnelles d'Engel, membre du parti socialiste. Nous n'avons pas de renseignements précis à son sujet.

[2] WINTSCH, *Le syndicalisme...*, p. 334.

Le problème majeur est celui de la participation de révolutionnaires ou d'anarchistes à cette assemblée. Nous ignorons, à une exception près, qui d'entre eux ou de leurs chefs s'y trouvait. La présence de Wintsch est très probable, à cause de l'intérêt qu'il portait au mouvement et du récit détaillé qu'il en a fait dans *Le syndicalisme en Suisse* ; mais elle n'est pas prouvée. En fait, de tous les partisans connus ou déclarés de l'action directe, Bertoni est le seul dont la participation à la séance du 23 mars est attestée : les journaux la signalent, et une preuve plus certaine en est fournie par le débat qui oppose le *Journal de Genève* [1] à Bertoni dans *Le Réveil* [2] au sujet de l'attitude et des propos du typographe tessinois à l'assemblée de l'Union ouvrière de Vevey.

Bertoni avait déjà parlé à l'Union ouvrière de Vevey le 10 mars et avait été invité, ce jour-là, à y revenir le 24 mars [3]. Mais, les événements d'Orbe ayant éclaté entre-temps, on s'empressa de convoquer l'anarchiste tessinois pour la réunion extraordinaire du 23, réunion qui n'avait évidemment rien à voir avec la séance du 24 prévue antérieurement. Ce dernier écrit, toujours dans le même numéro du *Réveil* : « Je fus amené vers le comité des grévistes, qui me pria de ne faire *aucune allusion politique ou religieuse,* car, parmi leurs adhérents, il y avait beaucoup de femmes. Mes paroles ne devaient être qu'un appel à la solidarité et un encouragement à la résistance. Je me trouvai en face d'une foule compacte et vibrante, à laquelle je tins le langage qui m'avait été conseillé, le seul, d'ailleurs, à la portée du public nouveau que j'avais en face de moi. »

Le témoignage de Bertoni est intéressant. Il prouve tout d'abord que son auteur n'a pas simplement assisté à la séance, mais qu'il s'est adressé aux grévistes. Les recommandations préalables faites par le comité des grévistes à l'orateur montrent ensuite la volonté de ce comité de maintenir le calme autant que possible. Enfin, la peinture « d'une foule compacte et vibrante » porte à croire qu'il régnait au départ déjà, une vive animation dans la salle et que cette animation a très probablement grandi au cours de l'exposé ; ceci explique en partie la rapidité et la facilité avec lesquelles la décision fut prise.

La teneur des propos de Bertoni n'en reste pas moins inconnue. L'article dont nous avons cité un extrait est un écrit de justification,

---

[1] *JdG*, 27 mars 1907.
[2] *Le Réveil*, 6 avril 1907.
[3] *Ibid.*

de sorte qu'il peut être tendancieux. Le désir du comité des grévistes de ménager les oreilles sensibles aux allusions politiques ou religieuses n'empêche pas la violence dans les propos d'encouragement à la résistance. On sait aussi que Bertoni était un partisan acharné de la grève générale [1] et que l'Union ouvrière veveysanne était d'accord avec lui sur ce point du moins. Elle avait sans doute de bonnes raisons de le faire venir exprès de Genève.

Il est donc certain que Bertoni se trouvait à Vevey le 23 mars et probable que Wintsch a assisté ou pris une part active à cette séance. Seule *La Revue* mentionne encore la présence d'autres anarchistes dont elle ne donne pas les noms. Il se peut qu'elle fasse simplement allusion à des syndiqués veveysans, sans doute au comité de grève, dont certains membres devaient être acquis à l'idée d'un mouvement généralisé. Dans cet auditoire aussi divers que nombreux, quelle est la proportion des vrais militants par rapport à l'ensemble ? Quel est le pourcentage des délégués qui ont pris part aux débats préliminaires des diverses associations ?

Bien que de nombreux points d'interrogation subsistent, nous pensons que la décision de la grève générale ne date du 23 mars qu'en apparence. De nombreux signes l'annonçaient déjà au cours des jours précédents et, le 23, il semble que la force de persuasion des partisans de la grève générale n'ait été destinée qu'aux non-initiés présents à l'assemblée. Le travail le plus fructueux avait sans doute déjà eu lieu avant, dans des groupes plus restreints, lors des réunions par corporations de la semaine écoulée.

La grève générale de solidarité

a) Le 25 mars

Le lundi 25 mars à 7 heures, à Orbe, 200 à 300 grévistes empêchent l'entrée des travailleurs à l'usine avec plus de violence que l'avant-veille. Les gendarmes leur résistent sans succès.

Ayant assisté à cette bousculade [2], le syndic d'Orbe fait rapport au préfet qui insiste auprès de la Direction des chocolats dans l'espoir de lui faire admettre que Peter-Kohler est également un syndicat. La direction s'obstine pourtant à ne pas accepter de négociations avec les

---

[1] Le début de l'article précité le prouve.

[2] D'après le procès-verbal des séances de la Municipalité d'Orbe, la bousculade aurait pu « déclencher un conflit sanglant ».

grévistes. Le préfet se met également en communication avec le chef du Département de justice et police, qui se trouve d'ailleurs en contact régulier avec les préfets des districts touchés par la grève.

Cependant, même si, à Orbe, les événements se sont aggravés sérieusement, le mouvement y reste corporatif, limité au conflit entre ouvriers et patrons chocolatiers. Le problème réside donc en premier lieu dans les rapports entre les deux parties. C'est pourquoi le syndic prend l'initiative, dans la matinée, de s'interposer entre elles. Après un long entretien avec Engel, il se rend auprès de la Direction pour tenter de lui faire accepter une entrevue avec une délégation des grévistes. Mais, comme le relatent les archives communales : « Malgré de pressantes requêtes, la Direction répond qu'elle ne veut ni entrer en tractations, ni même répondre à la lettre de revendications des ouvriers, attendu qu'elle ne reconnaît pas au syndicat ouvrier la qualité de traîter avec elle. Les ouvriers, en se mettant en grève, ont rompu avec la fabrique. Ils peuvent y entrer aux conditions qu'ils occupaient, la Direction se réservant de refuser ceux qu'il lui plaira. Elle ne refuse pas d'examiner les requêtes de ses ouvriers, mais elle ne reconnaît pas à un syndicat le droit de les lui présenter. Sur ces déclarations catégoriques, plusieurs fois répétées, il n'était plus possible de continuer l'intervention et le syndic s'est retiré. »

A Vevey, à 7 heures environ, un cortège groupant un bon millier de grévistes se met à parcourir les rues, drapeau rouge en tête, sans provoquer de désordres notables. Les femmes sont nombreuses qui se montrent particulièrement agressives et insultantes.

Les manifestants se rendent tout d'abord à la rédaction de la *Feuille d'Avis de Vevey*, qu'ils accusent de parti pris pour les patrons [1]. Ils réussissent à empêcher la majorité des typographes de reprendre le travail, si bien que le numéro du 25 mars ne paraît qu'incomplètement. D'autres tentatives analogues se produisent, notamment à la manufacture de tabac Ormond, mais sans succès, et à la lithographie Klausfelder, avec un succès relatif. Puis, devant la fabrique de socques Pernet, les premiers incidents surviennent, mettant aux prises gendarmes et ouvriers. Le syndic Jomini, père de Mme Pernet, se trouvant précisément à la fabrique, leur exprime sa désapprobation et leur fait

[1] En réalité, la *FAV* voulut se cantonner dans la neutralité. Neutralité telle que ce journal — contrairement aux autres — ne stigmatise pas une seule fois, entre le 18 et le 23, l'intransigeance des patrons. C'est peut-être ce qui lui vaut les attaques des ouvriers.

même les cornes ou un pied de nez, comme il le reconnaîtra lui-même. C'en est assez pour que les ouvriers fassent une poussée à l'intérieur de l'établissement, mais ils n'y commettent pratiquement aucun dégât. Le cortège se rend ensuite à l'imprimerie Säuberlin et à la menuiserie Guillaud dont ils débauchent les employés. La matinée se termine par des actes de saccage à la villa que Kohler est en train de faire construire à La Tour-de-Peilz.

Dès les premiers événements du matin, et comme son collègue d'Orbe, le préfet de Vevey s'est mis en contact avec le Département de justice et police. Le Conseil d'Etat se réunit d'urgence, le 25 mars à 10 heures 30. Depuis le 23, on s'attendait à une sérieuse aggravation de la situation; c'est ce qui explique la promptitude de la réaction du gouvernement. C'est également ce qui fait écrire à Wintsch : « Le 23 était un samedi. Il se passa donc un jour et demi sans que rien ne se produisît. Il y a là, peut-être, une indication pour l'avenir, car il ne faut pas laisser trente-six heures aux autorités pour se préparer aux mesures répressives. L'important, dans une grève, est d'agir vite, de profiter du désarroi dans lequel la bourgeoisie est jetée pour aller aussi loin que possible dans la voie révolutionnaire [1].»

Le Conseil d'Etat mobilise la troupe. Il lève, pour Vevey, 300 hommes d'élite et de landwehr, un bataillon d'infanterie et un escadron de cavalerie ; pour Orbe, 200 hommes d'élite et de landwehr. De plus, il ordonne pour l'immédiat, l'envoi d'une quinzaine de gendarmes à Vevey.

Dans le but de calmer non seulement les manifestants en réprimant les violences, mais encore les esprits en évitant toute propagande anarchiste, le Conseil d'Etat ne se borne pas aux mesures purement militaires : il commence à prendre les premières mesures préventives et prononce l'expulsion de l'anarchiste français Sébastien Faure, venu donner deux conférences, dont la première a déjà eu lieu le 24.

L'après-midi du 25, les grévistes d'Orbe sont encore plus animés que le matin. Est-ce l'effet des discours prononcés vers midi par Engel et par l'anarchiste Clémenz, venu directement de Vevey pour informer les gévistes des incidents qui y ont marqué la matinée ? Les ouvriers en grève s'en prennent aux « jaunes » avec une violence telle que les quatorze gendarmes supplémentaires ne suffisent pas à les contenir.

---

[1] WINTSCH, *Le syndicalisme...*, p. 334.

La population attend avec impatience la venue des renforts mis sur pied dans les villages voisins. Leur arrivée, en fin d'après-midi, provoque l'effet escompté : « Dès l'occupation par la troupe, les scènes de violence cessèrent. Il n'y eut plus que quelques cortèges de grévistes parcourant les rues [1]. » La combativité des Urbigènes retombe donc vite. Passé ce jour, le prolétariat d'Orbe — bien qu'il ait été à l'origine des événements — ne fait plus parler de lui, contrairement à celui de Vevey et de certaines autres localités totalement étrangères au conflit initial. Ce phénomène est significatif.

L'après-midi du 25, la situation devient alarmante à Vevey, où les événements tournent à l'émeute : après avoir repassé à la fabrique de cigares Ormond, sans plus de succès que le matin, les grévistes se rendent à l'usine de farine lactée Nestlé. L'un d'eux demande que les ouvriers puissent partir avant 18 heures, mais essuie un refus catégorique du directeur. Les manifestants se livrent alors à de graves déprédations contre la fabrique et repoussent les gendarmes à coups de pierres. Réduites à se cacher derrière des vagons de la fabrique, les forces de l'ordre menacent les grévistes en tirant en l'air, ce qui ne fait qu'accroître leur déchaînement; il est d'autant plus grand, peut-être, que les ouvriers y trouvent une sorte de compensation à l'impuissance à laquelle ils sont ordinairement réduits. Devant cet emportement et l'inefficacité de leurs premières menaces, les gendarmes ont la malencontreuse idée de tirer directement sur les manifestants. La bagarre se solde par une huitaine de blessés plus ou moins graves, ouvriers aussi bien que gendarmes. Les grévistes se reforment ensuite en cortège, parcourent les rues et se livrent à quelques voies de fait sans gravité.

Pendant ce temps, la Municipalité veveysanne siège en permanence. Constatant que la situation s'est considérablement aggravée [2], elle fait publier une proclamation annonçant l'envoi des troupes, appelant la population au calme et affirmant que « la force restera à la loi ».

---

[1] *Feuille d'Avis d'Orbe,* 30 mars 1907.

[2] « Les événements ont pris une tournure excessivement grave. Les grévistes et les émeutiers se sont attaqués aux propriétés particulières, aux bâtiments des fabriques : ils ont brisé les vitres de la fabrique de chaussures ; ils sont dans ce moment occupés à assiéger l'usine Nestlé dont les portes sont gardées par des escouades de gendarmerie. Une grêle de pavés s'abat sur les défenseurs de la loi qui se trouvent disloqués et forcés de faire usage de leurs armes. » Archives communales de Vevey, procès-verbaux des séances de la Municipalité, 25 mars 1907.

Quant aux habitants, ils s'alarment et souhaitent la prompte arrivée des soldats. De l'avis commun des journaux non ouvriers, l'opinion publique, qui avait tout d'abord sympathisé avec la cause des chocolatiers, est devenue franchement hostile aux grévistes.

Une centaine de soldats seulement arrivent à Vevey dans l'après-midi, et le gros des troupes (environ 600 hommes) ne sera sur les lieux que dans la soirée. Contrairement à ceux d'Orbe, les grévistes veveysans accueillent les nouveaux venus par des huées, voire des jets de pierres ; des bagarres se produisent — ce qui fera dire aux antimilitaristes et à l'ensemble des journaux de gauche que : « Malgré les insultes dont la classe ouvrière a été abreuvée par la presse au service des intérêts capitalistes et les provocations de toutes sortes, toutes plus louches les unes que les autres, la classe ouvrière est restée calme et digne jusqu'à ce que la force armée ait été mise au service du capital [1]. »

Ne serait-ce que par le genre de réaction qui se produit dans chacune d'elles à l'arrivée des troupes, les villes d'Orbe et Vevey présentent deux mentalités ouvrières différentes. *La Revue* écrit à ce sujet [2] : « On remarque une grande différence de caractère entre les grèves d'Orbe et de Vevey. A Orbe, la plupart des ouvriers sont des gens du pays, de la campagne, qui ne font pas la grève pour l'amour de l'art, pour des préoccupations anarchistes. Sans certains excitateurs, aucun désordre ne se serait produit. L'arrivée de la troupe n'a été accueillie par aucune manifestation hostile. On y a vu ce qu'il fallait y voir, un élément d'ordre et pas autre chose.

» A Vevey, au contraire, l'élément étranger ou louche domine visiblement dans les forces manifestantes. Les troupes vaudoises ont été sifflées. On est là aux prises avec des gens sans scrupules, sans attaches réelles avec le pays [3], prêts à faire et à repousser jusqu'au bout ce qui peut lui nuire [...]. Souhaitons que l'autorité parvienne à mettre la main sur les principaux meneurs et, s'ils sont étrangers, à les expédier au-delà de la frontière. »

La soirée et la nuit du 25 au 26 se passent sans incidents à Orbe, mais non pas à Vevey et à Lausanne.

---

[1] *Le Gutenberg*, 1er avril 1907 (article non signé).

[2] *La Revue*, 27 avril 1907.

[3] Comme en maint autre endroit, *La Revue* fait preuve ici de xénophobie. Nous verrons plus loin que la presse bourgeoise a généralement attribué à la présence de certains étrangers parmi les grévistes le caractère subversif du mouvement.

A Vevey un groupe de typographes, dont le syndicat ne dépend pas de l'Union locale, décide par 13 voix contre 7 de cesser le travail. La *Feuille d'Avis de Vevey* ne paraîtra pas le 26. En début de soirée se tient dans la même ville, un meeting ouvrier où l'on se félicite de la réussite de la journée et où, sans doute, on décide ou approuve l'extension du mouvement à d'autres localités. On y annonce en effet le déclenchement prochain de la grève générale à Montreux, Lausanne, Genève, et Wintsch mentionne l'arrivée à Lausanne, le même soir, de plusieurs délégués en provenance de Vevey [1]. Le récit que ces derniers font des événements provoque une vive agitation à la réunion de l'Union ouvrière lausannoise et de la Fédération des Unions ouvrières de la Suisse romande et l'on imprime sans tarder un « Appel aux Travailleurs » [2]. Cet appel dénonce l'intervention violente de la police et de l'armée, mais sans recourir à des arguments antimilitaristes classiques : cette intervention irrite moins parce qu'elle est le fait de forces détestées particulièrement dans le milieu ouvrier que parce qu'elle a prouvé que « l'armée suisse est mise une fois de plus au service du capital ».

En outre, l'appel, assez bref, ne fait aucune allusion au conflit initial des chocolatiers : certes, il vise moins à informer les ouvriers qu'à les inciter à réagir. Ce n'est pas, à Lausanne, la grève des chocolatiers qui donne le ton et qui doit motiver la « prompte intervention » à laquelle on invite les camarades, mais ce sont les mesures répressives ordonnées par l'Exécutif et la complicité qu'on voit entre gouvernement, forces de l'ordre et patronat capitaliste.

L'appel se termine par la convocation des ouvriers syndiqués de Lausanne à une assemblée fixée au lendemain soir.

Au cours de la nuit, des troubles se produisent encore à Vevey, où quelques émeutiers se rendent au réservoir du Service des Eaux, en fracturent les portes, puis tentent, en vain, de faire sauter les conduites alimentant Vevey ; des soldats y sont bientôt postés, de même qu'à l'usine à gaz.

b) Le 26 mars

La journée du 26 mars se déroule à Vevey, plus calmement que la veille. Sans doute cela s'explique-t-il par deux mesures prises le matin :

---

[1] WINTSCH, *Le syndicalisme...*, p. 410.
[2] *FAL*, 26 mars 1907.

d'une part, une proclamation du commandant de place qui informe la population de sa ferme intention d'empêcher tout désordre et qui interdit toute manifestation, cortège ou réunion sur la voie publique ; d'autre part la demande du préfet, adressée le matin à tous les grands industriels, de fermer leur fabrique afin d'éviter de nouveaux heurts entre grévistes et non-grévistes. Le chômage est donc presque total. L'armée parcourt les rues, arrive en général à point nommé pour dissoudre les attroupements de grévistes, refoule ou cerne les ouvriers, et continue à faire bonne garde devant les fabriques ou aux points névralgiques tels que l'usine à gaz, l'usine électrique ou le réservoir d'eau.

Plus ou moins rétabli dans les faits, le calme est loin de régner dans les esprits. En effet, les mesures d'ordre, les nombreuses arrestations auxquelles on procède surexcitent les ouvriers, d'autant plus qu'elles ne semblent pas exemptes d'arbitraire : le récit de Wintsch [1] le montre, bien qu'il soit exagéré, ainsi que la manie des forces de l'ordre de mettre surtout les étrangers (Italiens, Allemands) sous mandat d'arrêt. De plus, un incident survient, qui est propre à attiser la hargne des ouvriers ; c'est le fameux « incident du drapeau rouge », apparemment bénin, mais dont les journaux parlent abondamment : tandis qu'un groupe de grévistes déambule dans les rues, drapeau rouge en tête, un capitaine survient avec ses hommes et intime au porteur l'ordre de lui remettre l'emblème. L'interpellé refuse de se soumettre. Un premier soldat lui enlève le drapeau de force, tandis qu'un second le vise et le blesse assez grièvement ; le bruit ne tarde pas à courir, même jusqu'à Genève, que le porte-drapeau a été tué.

Enfin, la tension subsiste à l'état latent, parce que l'Union ouvrière veveysanne n'ignore pas que, le soir même, les Unions ouvrières de Lausanne et de Montreux doivent se réunir pour accepter ou rejeter le projet de se joindre à la grève.

En général, on ne se méprend pas sur la situation : « Est-ce la fin ? » écrit la *Gazette* [2]. « On a l'impression ici que ce n'est qu'une accalmie. Les grévistes, satisfaits de leurs exploits d'hier, restent dans l'expectative. Ils attendent le mot d'ordre que leur donnera l'assemblée de ce soir à Lausanne. On n'ose donc espérer. »

Fort de l'expérience de la veille, le Conseil d'Etat ordonne certaines mesures préventives concernant Montreux et Lausanne : en

---

[1] WINTSCH, *Le syndicalisme...*, p. 340.
[2] *GdL*, 27 mars 1907.

fin d'après-midi, il fait rappeler dix gendarmes de Vevey à Lausanne et déplacer à Montreux deux compagnies de fusiliers et cinq gendarmes. Les renforts arrivent dans cette dernière localité à 18 h. 30, avant le début de l'assemblée ouvrière.

C'est à Montreux que la décision de se joindre à la grève généralisée est prise le plus rapidement. En effet, à 21 h. 15 déjà (la séance est censée avoir débuté à 20 heures), le Conseil d'Etat reçoit un téléphone qui l'en informe. Sans doute, la proximité des événements de Vevey et le mouvement de grève des plâtriers-peintres, qui dure depuis une dizaine de jours, ont-ils passablement influé sur la décision des quelque 200 ouvriers réunis ce soir-là. Pourtant, un détail intéressant, cité seulement par *La Revue* du 27 mars, mérite d'être relevé : la grève de solidarité n'aurait été décidée que par les ouvriers — au nombre de 80 seulement — qui ont trouvé place dans la salle de réunion. Les 120 autres, au contraire, massés à l'extérieur, n'auraient pas pris part au débat, ou plutôt se seraient montrés très opposés à la grève générale lorsqu'un participant serait venu à la fenêtre leur demander leur avis. Si tel a bien été le cas, que vaut une décision prise par moins d'une centaine d'ouvriers ? Cependant, aucun autre journal ne tient ces propos, et le *Messager de Montreux* parle d'une soirée courte et correcte.

Les cinq orateurs ayant pris la parole à Montreux sont inconnus ; mais leurs noms [1] sont quand même révélateurs : il y a un Neuchâtelois, deux Suisses-Allemands, un Italien et un non-Vaudois. Nous ignorons leurs tendances et ne pouvons affirmer qu'ils se sont déclarés pour l'action directe. La chose est seulement probable. La *Tribune de Lausanne* [2] affirme, mais de façon évasive, que « quelques-uns des principaux meneurs sont allés évangéliser les ouvriers de Montreux ».

Quant à la population, elle paraît hostile à l'idée de la grève. Il est vrai que les violences de Vevey l'ont inquiétée et qu'un arrêt du travail compromettrait la saison touristique qui bat son plein.

A Lausanne, malgré quelques affirmations contraires, les débats de l'Union ouvrière durent assez longtemps. La séance a été fixée à 20 h. 30, soit une demi-heure plus tard qu'à Montreux, et c'est à 22 h. 20 seulement que le Conseil d'Etat est avisé que la grève générale a été décrétée.

---

[1] *Feuille d'Avis de Montreux*, 28 mars 1907.
[2] *TdL*, 27 mars 1907.

La lenteur avec laquelle on parvient à se mettre d'accord est symptomatique des conflits de personnes et de tendances [1] qui divisent l'Union ouvrière lausannoise. Les membres les plus ardents de l'Union ouvrière ont du mal à trouver un compromis entre la volonté de la majorité (environ 280) de décider la grève générale immédiatement et le refus d'une minorité (environ 40) de prendre une décision quelconque sans avoir préalablement consulté leurs syndicats. « On leur fit comprendre, écrit Wintsch [2], que la meilleure méthode pour en convaincre les hésitants était d'aller de l'avant soi-même. Ils marchèrent alors de bon cœur. Tous les syndicats se réunirent le même soir dans leurs locaux respectifs. »

Bien que le texte de Wintsch ne soit pas très explicite, il semble que la grève ait été décidée, malgré les réserves émises par la minorité, avant la consultation des syndicats dont il parle. Les syndicats n'auraient donc servi qu'à ratifier une décision pratiquement irrévocable ? En outre, comment serait-il possible que la séance de l'Union ouvrière d'une part, ralentie par de nombreuses tergiversations, et les réunions des syndicats, d'autre part, n'aient duré ensemble qu'une heure et cinquante minutes, étant donné que la grève générale était annoncée à 22 h. 20 ?

La décision prise à Lausanne de se joindre au mouvement présente un caractère de gravité particulier. On a pu espérer jusque-là que la grève resterait cantonnée dans la partie orientale du bassin lémanique : d'une part, elle ne s'est étendue qu'à Vevey — et Montreux depuis quelques instants ; d'autre part, la situation à Orbe n'offre plus aucun signe alarmant : depuis l'arrivée des troupes, les grévistes se sont calmés, et le nombre des ouvriers qui reprennent le travail s'accroît considérablement ; entre le matin et l'après-midi, il passe de 100 à 175 ; enfin, les initiateurs de la grève des chocolatiers ne semblent guère satisfaits de la tournure que prennent les événements : « Ils ne sont pas, mais pas du tout enchantés de la tournure que l'intervention des camarades de tous métiers a donnée aux événements. Ils déplorent très sincèrement les cortèges, qui dégénèrent en

---

[1] Le 12 mars, soit deux semaines plus tôt, une assemblée de l'Union ouvrière de Lausanne (assemblée qualifiée de « houleuse » par certains quotidiens), a vu s'opposer avec la dernière violence l'anarchiste Wintsch — épaulé par Bertoni et Avennier —, le socialiste légalitaire R. Beyeler et le socialiste de gauche Henri Viret.

[2] WINTSCH, *Le syndicalisme...*, p. 410.

cohues, en désordres, en émeutes, et qui font perdre de vue les véritables intérêts de leur syndicat [1]. »

La décision de l'Union ouvrière lausannoise représente une extension vers l'ouest ; des rumeurs courent selon lesquelles la grève va peut-être éclater également à Genève. Même si, à en croire le *Journal de Genève*, « la note est au pacifique, l'état d'esprit parmi les ouvriers de Genève semble se prêter mal pour l'heure à une grève de solidarité [2] », la menace se précise : une assemblée de la Fédération des Syndicats ouvriers doit se tenir le 27. On y discutera, entre autres, de l'attitude à prendre face à la grève vaudoise. Devant ces quelques indices, le Conseil d'Etat vaudois prend de graves mesures : vers 22 h. 30, il mobilise un nouveau bataillon de fusiliers et un nouvel escadron de cavalerie et, en attendant leur arrivée, demande et reçoit l'autorisation du Département militaire fédéral de disposer de l'Ecole de recrues cantonnée à la caserne de Lausanne.

La nuit du 26 au 27 se passe calmement partout. Cependant l'Imprimerie communiste [3] à Lausanne prépare un « Appel aux travailleurs » [4], rédigé en français, en allemand et en italien. Ce manifeste s'en prend très violemment à la levée des troupes et à l'attitude des « brutes militaires gorgées d'alcool » [5]. C'est « l'assassinat de nos camarades veveysans » qui exige qu'en signe de solidarité et de protestation, on se joigne à la grève générale. Le manifeste invite les ouvriers à se réunir à leur salle de la rue Tivoli, le 27 mars à 11 heures.

Pendant ce temps, on appose à Montreux et dans la région une proclamation du commandant de place, qui est assez semblable à celle de Vevey, affichée la nuit précédente. Elle appelle la population au calme, promet de protéger les ouvriers désireux de se rendre à leur travail et interdit toute manifestation, cortège ou réunion.

c) Le 27 mars

La journée du 27 se déroule sans incident à Orbe : le calme semble définitivement rétabli et le nombre de grévistes reprenant le travail

---

[1] *GdL*, 27 mars 1907.

[2] *JdG*, 27 mars 1907.

[3] L'Imprimerie ouvrière est la propriété de la Fédération romande. Elle a été créée en octobre 1906 à la suite du refus de l'imprimeur de la *VdP* de continuer à faire paraître le journal des syndicalistes révolutionnaires.

[4] *FAL*, 27 mars 1907.

[5] L'accusation n'est pas infondée. La *GdL* du 27 mars semble déplorer elle aussi la relative sobriété des soldats.

continue à augmenter, mais de façon moins spectaculaire que la veille.

A Vevey, une certaine lassitude commence à s'emparer des ouvriers : aucun fait marquant ne survient et le travail reprend même chez Nestlé et Ormond. La présence et la vigilance des soldats pourraient suffire à expliquer l'insuccès de quelques essais de réunions ou de désordres des grévistes et, partant, l'apaisement général de la situation. De plus la combativité des manifestants diminue : on en est au troisième jour de grève générale, et pourtant aucune perspective d'arrangement ne se dessine. D'une part, les tentatives de conciliation entre ouvriers et patrons chocolatiers, faites par le préfet, par un comité de commerçants ou même par le groupe socialiste du Conseil communal, ont échoué. D'autre part, les grévistes sont en quelque sorte abandonnés à eux-mêmes : ils se sont définitivement aliéné les sympathies de la population et ont perdu leurs principaux chefs. Ces derniers ou bien ont été arrêtés, ou bien ont jugé préférable d'aller appeler et encourager à la révolte les prolétaires de Montreux, de Lausanne ou de Genève.

A Montreux, la grève générale a beau avoir été décidée rapidement et dans l'enthousiasme, il ne faut pas oublier que certains facteurs compromettaient le mouvement dès le départ : la minorité d'ouvriers présents à la soirée décisive du 26, la vigilance de l'armée, ainsi que la prudence, mêlée de méfiance, qui s'insinue toujours davantage dans l'esprit des ouvriers. Comme à Vevey, la grève est marquée, à Montreux, par de fréquentes collisions entre grévistes et soldats et par un certain nombre d'arrestations. En outre, même si 2000 ouvriers quittent le travail [1], le nombre des corporations en grève est restreint : au début, seuls les travailleurs du bâtiment chôment en bloc. Ils ne sont ensuite soutenus que par les appareilleurs, dans la journée du 27. Dans les autres corporations, certains chôment individuellement ; d'autres ne se laissent pas débaucher par les manifestants ; c'est le cas, par exemple, des 70 à 80 ouvriers de la ligne des Rochers-de-Naye [2] ; enfin, plusieurs corporations renoncent d'elles-mêmes à se joindre au mouvement [3]. Ainsi, le bâtiment a beau occuper, à Mon-

---

[1] *Le Réveil,* 6 avril 1907.

[2] *Ibid.*

[3] C'est le cas des typographes qui prennent leur décision après avoir délibéré l'après-midi du 27 mars.

treux, le plus d'ouvriers, la grève est loin de toucher tous les corps de métier et peut difficilement être qualifiée de générale.

A Lausanne, la lutte est serrée entre forces de l'ordre, autorités et grévistes. On sait à quel point l'annonce de la grève dans le chef-lieu est apparue grave et inquiétante au Conseil d'Etat. La Municipalité et le commandant de place trahissent leurs craintes et leur commune détermination d'entraver le mouvement en lançant tous deux des appels au calme et en sollicitant l'appui de la population. Inquiétude, vigilance et répression sont donc étroitement mêlées dès le début : des soldats sont postés aux endroits névralgiques, d'autres interviennent constamment et partout, des charges de cavalerie — en prévision desquelles on a même sablé les rues de la ville ! — viennent sans cesse empêcher ou écourter les rares manifestations ou attroupements de grévistes.

Ces faits irritent les ouvriers. Mais d'autres mesures d'ordre plus radicales, prises par les autorités civile et militaire, les indignent encore davantage. Il s'agit de l'occupation de la Maison du Peuple et de la fermeture de l'Imprimerie des Unions ouvrières, motivées par le caractère insultant du manifeste rédigé et composé, la nuit précédente, par Henri Baud [1], que l'on poursuivra en diffamation pour avoir parlé de « brutes militaires gorgées d'alcool ».

La main-mise opérée sur la Maison du Peuple, propriété privée du philanthrope socialiste Anton Suter [2], ainsi que sur l'Imprimerie communiste, apparaît aux ouvriers comme une mesure illégale, comme une négation des libertés de réunion et de presse. Les typographes demeurés en dehors des événements, fixent alors au 27 à midi une séance extraordinaire. La réunion est animée par un débat contradictoire et ce n'est finalement que par 107 voix contre 87 que le Syndicat typographique de Lausanne se prononce en faveur de la grève et décide de publier un texte exposant les motifs de son arrêt de travail. [3]

Dans leur communiqué, les typographes ne justifient pas leur décision au nom de la lutte des classes ou de l'esprit de solidarité ouvrière, mais ils entendent dénoncer trois atteintes à la loi imputa-

---

[1] Henri Baud : typographe, président des Unions ouvrières de la Suisse romande et de l'Union ouvrière lausannoise.

[2] Anton Suter-Ruffy : philanthrope et mécène lausannois, propriétaire de la Maison du Peuple. Concernant son appui à l'organisation de concerts à Lausanne, voir : JACQUES BURDET, *Orchestres vaudois au XIXe siècle,* dans *Revue historique vaudoise,* 1969, p. 140-145.

[3] *GdL,* 30 mars 1907.

bles aux patrons, à l'armée et au gouvernement. Ils protestent donc « contre l'intransigeance de la maison Peter-Kohler, refusant à ses ouvriers le droit de se syndiquer, droit reconnu par la Constitution, ... contre la levée des troupes et l'occupation de la Maison du Peuple par celles-ci, privant ainsi les syndicats ouvriers de leur liberté de réunion, ... contre la mesure illégale prise contre l'Imprimerie communiste des Unions ouvrières ». Pour terminer, le communiqué invite les grévistes au calme et à la tempérance.

L'intervention des typographes est un précieux appoint pour le mouvement d'ensemble. Non seulement elle augmente le nombre des grévistes, évalué à 2500 par *La Revue*, mais elle entrave la parution des quotidiens lausannois le lendemain. Seule la *Tribune de Lausanne* paraît intégralement le 28, grâce au travail acharné du patron et de deux contremaîtres. Le 29 étant le Vendredi-Saint, les habitants vont être presque totalement privés de nouvelles entre le 27 et le 30 mars.

Avec la prise de position des typographes, la masse des grévistes lausannois, formée jusque-là en majorité d'ouvriers du bâtiment, cesse de représenter la catégorie considérée comme la plus informe, la plus diverse et la moins « autochtone » du prolétariat. La grève devient l'expression de la révolte d'une autre partie des travailleurs, reconnue d'un niveau supérieur. Par ailleurs, le ralliement tardif des typographes révèle le manque d'homogénéité du mouvement ouvrier lausannois.

La décision des ouvriers du Livre ne pouvait pas laisser le public indifférent. Les réactions ne tardèrent pas à se manifester. La plupart condamnaient les typographes et les accusaient de s'être laissés égarer par les fauteurs de désordres. Une telle conclusion est hâtive et manque de nuances ; comment nier, en effet, que la décision des typographes semble avoir été prise à l'issue d'une discussion serrée où les partisans de la grève l'ont emporté à une faible majorité, que le texte publié est objectif et qu'il dénote la ferme volonté des typographes de demeurer calmes et de voir leurs camarades en faire autant. Ce n'est pas par idéal révolutionnaire qu'ils se mettent en grève, mais réellement en signe de protestation contre des mesures qu'ils jugent illégales.

L'après-midi du 27 est caractérisé par une certaine agitation, due surtout aux heurts entre grévistes et soldats. L'armée agit, à plus d'une reprise, de façon intempestive, voire arbitraire, si l'on en croit Wintsch [1].

[1] WINTSCH, *Le syndicalisme...*, p. 411 et 414.

Les grévistes cherchent continuellement à se réunir, tout d'abord au Tunnel, puis à Beaulieu, Chauderon, Saint-François, où l'on procède à une douzaine d'arrestations environ. A Beaulieu, devant près de 1500 hommes, Henri Baud et Henri Viret [1] prennent la parole, le premier pour condamner l'occupation de la Maison du Peuple par les « chiens de garde du capital » et inviter les grévistes à débaucher plus de camarades, afin de faire pression et impression sur la bourgeoisie, le second pour appeler les grévistes au calme et leur annoncer que des démarches seront faites pour que la Maison du Peuple leur soit rouverte.

Pendant ce temps, le Conseil d'Etat siège toujours. Sa principale décision consiste à fixer, pour le lendemain, deux conférences, l'une avec les patrons, l'autre avec les ouvriers chocolatiers.

A 20 h. 30, en réponse à une demande d'audience que le Comité de l'Union ouvrière de Lausanne lui a adressée, une heure auparavant, il reçoit une délégation de quatre ouvriers, à savoir Henri Baud, Henri Viret et deux inconnus : L. Blanc et L. Pettmann. Le ton et la teneur des débats traduisent, de part et d'autre, un net souci de trouver un terrain d'entente. Baud insiste sur le fait qu'il s'agit simplement d'un mouvement de solidarité et prie le Conseil d'Etat de faire pression sur les dirigeants d'Orbe afin qu'ils acceptent d'entrer en contact avec le syndicat. Baud demande encore que la Maison du Peuple soit rendue à sa destination. Mais les conseillers d'Etat posent comme condition préalable que les grévistes reprennent le travail, ce à quoi les délégués se refusent absolument. Après délibération, le Conseil d'Etat accède à la demande du comité de grève, tout en limitant à 75 le nombre des membres de l'Union ouvrière qui pourront utiliser, le 28 à 14 heures, les locaux de la Maison du Peuple.

A l'heure où une trêve semble s'annoncer dans le canton de Vaud, les propagateurs de la grève lancent une ultime tentative à Genève. Plus de 500 travailleurs, selon le *Journal de Genève*, se réunissent, le mercredi soir 27 mars, en une assemblée générale décidée par le Comité de la Fédération ouvrière le 22 déjà, soit avant l'aggravation des événements. Le premier point de l'ordre du jour est consacré à la grève des chocolatiers.

---

[1] Henri Viret : menuisier, secrétaire de la Muraria (Fédération suisse des maçons et manœuvres), socialiste de gauche.

Il n'est pas nécessaire de donner d'amples détails sur cette séance [1]. Ce qui importe, c'est que l'assemblée est extrêmement divisée. Seul le comité de la Fédération ouvrière est acquis sans réserve à l'idée de faire la grève. L'assemblée, quant à elle, ne décide le mouvement que par 186 voix contre 70, et le nombre des abstentions est plus élevé que celui des votants !

Cette décision a été hâtée, voire provoquée, par quelques faits qui semblent bien être des moyens de pression. Devant l'incertitude générale, on a recouru, par exemple, à une solution intermédiaire en proposant la grève générale de principe, dans l'attente du résultat des deux réunions fixées au lendemain, l'une à midi, dans chaque syndicat, l'autre le soir, pour tous les syndicats ; notons également un coup de téléphone bizarre, survenu au milieu de l'incertitude générale et avisant les syndiqués genevois assemblés que La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel n'attendent plus que leur décision de se mettre en grève pour en faire autant.

Les circonstances de cette décision risquent de compromettre la grève à Genève. De gros efforts de débauchage sont déployés partout dès le lendemain par les partisans du mouvement, et la Fédération ouvrière rédige et imprime dans la nuit du 27 au 28 une déclaration très longue, dans laquelle elle expose l'origine et le déroulement des événements et conclut, au nom du principe de la lutte des classes, à la nécessité de se solidariser avec les camarades vaudois pour mieux combattre les exploiteurs et les oppresseurs de la classe laborieuse [2].

Malgré ces exhortations, la participation est restreinte et le manque d'enthousiasme du prolétariat genevois évident : d'une part, l'éloignement géographique — « la solidarité même connaît encore des frontières », écrit Wintsch [3] — et la totale impréparation du mouvement, confirmée par la surprise de la population genevoise au matin du 28, sont impropres à faire réussir la grève générale [4]. D'autre part, le souvenir de l'échec de la grève générale de Genève, en 1902, grève dont nombre de syndicats n'ont pas encore remboursé

---

[1] Cf. *JdG*, 28 et 29 mars 1907, *Le Réveil*, 13 avril 1907 et WINTSCH, *Le syndicalisme...*, p. 417 et s.

[2] Voir Annexe, p. 181.

[3] WINTSCH, *Le syndicalisme...*, p. 417.

[4] Bertoni écrit dans *Le Réveil* du 13 avril : « Souvent les partisans d'une idée sont appelés à la réaliser d'une façon tout à fait inattendue et dans des conditions qui ne sont pas toujours favorables. Il en a été ainsi une fois de plus. Personne, même parmi les militants, ne s'attendait à un mouvement aussi important à la suite de la grève des chocolatiers, et nous sommes avant tout coupables d'imprévoyance. »

intégralement le déficit, n'est certainement pas étranger à la circonspection de beaucoup d'ouvriers genevois.

d) Le 28 mars

Le 28, les villes vaudoises touchées par la grève sont assez calmes; cependant, à Vevey, une vague d'arrestations et à Lausanne, les fréquentes collisions entre grévistes et soldats provoquent une certaine agitation. Les soldats interviennent d'ailleurs souvent avec une soudaineté et une violence qui se justifient mal, en particulier le matin, sur la place de la Riponne, où une charge de cavalerie fait quelques blessés, dont un simple spectateur.

Le Conseil d'Etat a, toute la journée, des entretiens de première importance, soit avec les ouvriers chocolatiers, soit avec leurs patrons. Les deux parties n'ont eu encore aucun rapport l'une avec l'autre, et les patrons sont plutôt réticents devant cet arbitrage gouvernemental. En revanche, les ouvriers chocolatiers apprécient l'attitude du Conseil d'Etat qui, loin d'être paternaliste — selon le vocable cher aux travailleurs en général — trahit une nette volonté de compréhension. Ils expliquent leurs griefs et reconnaissent leurs propres torts. Les patrons au contraire demeurent méprisants et intraitables.

C'est à 10 h. 15 que le Conseil d'Etat reçoit MM. Peter, Kohler et Cuénod, directeurs délégués par la Société générale suisse des chocolats Peter et Kohler réunis. Leur refus d'entrer en tractations avec le syndicat — ceci pour des raisons déjà alléguées et réaffirmées pendant l'entrevue — est toujours aussi catégorique. Cependant, grâce à l'insistance du Conseil d'Etat, qui sait par ailleurs les sensibiliser à la désapprobation et à l'impopularité croissante auxquelles ils sont en train de s'exposer, les trois délégués se résolvent finalement à retourner auprès des autres membres de leur Conseil d'administration pour leur soumettre le projet d'une conférence avec des représentants du syndicat. Cette consultation se fera l'après-midi même, puis la délégation patronale reviendra auprès du Conseil d'Etat.

Entre-temps, l'Exécutif vaudois entend les délégués des chocolatiers. Ceux-ci sont au nombre de sept: E. Engel, président du syndicat, Eugène Roy, vice-président, Emile Widmer, dont le licenciement a marqué le début du conflit, et quatre ouvriers et ouvrières (Louis Laurent; Octave Dumauthioz, contrôleur; Cécile Martinet et Bertha Gunther) par ailleurs inconnus.

Engel prend le plus souvent la parole, de manière tout à fait correcte, modérée et objective, exposant les motifs de la grève, insistant sur l'intransigeance patronale, sur la modicité des salaires et les mauvaises conditions de travail. Il reconnaît que le déclenchement de la grève a été intempestif. Le mouvement était bien imprévu pour tout le monde, mais inévitable devant l'irritation collective des ouvriers parvenue à son paroxysme.

Les ouvriers présents s'accordent à dénoncer la fausseté des arguments de justification des patrons. Certes — et c'est ce que les patrons n'admettent pas — les revendications des ouvriers ont été présentées *après* le début de la grève et par *l'ensemble* des ouvriers. Mais c'est la première fois qu'ils procédaient de la sorte, parce que les réclamations individuelles, fréquemment formulées antérieurement, n'avaient jamais abouti. En d'autres termes, toute revendication, quel que fût son mode de présentation, était vouée à l'échec ou passée sous silence.

En fin d'après-midi, instruit des doléances ouvrières, le Conseil d'Etat reçoit de nouveau les délégués de Peter-Kohler. Ces derniers, au nombre de cinq à présent, maintiennent leur refus inconditionnel de reconnaître le syndicat. L'Exécutif vaudois demeure impartial et inflexible : il ne cesse d'exhorter les patrons à la conciliation et insiste sur le fait que « les organisations syndicales sont reconnues partout et dans tous les domaines, qu'il n'est pas possible de s'y opposer », et que « refuser d'entendre la délégation ouvrière, c'est donner un grief puissant aux grévistes [1] ».

Ces efforts se révèlent vains : malgré une longue discussion, puis un nouvel entretien entre les délégués et quelques-uns de leurs collègues venus tout exprès à Lausanne, l'attitude patronale ne se nuance pas. Aussi le Conseil d'Etat ne peut-il plus que décliner toute responsabilité quant aux suites qui risquent d'en résulter.

L'obstination du Conseil d'Etat devant celle des patrons honore le premier et confond les seconds : en effet, sentant sans doute leur échapper toute perspective d'alliance avec le gouvernement contre les ouvriers, les mandataires de Peter-Kohler finissent alors par accepter, pour le lendemain à 14 heures (jour de Vendredi-Saint), une conférence réunissant exclusivement les ouvriers et les patrons chocolatiers, en présence du préfet de Lausanne qui rédigera le procès-verbal.

---

[1] Archives du Conseil d'Etat, Délibérations du Conseil d'Etat, 1907, p. 178.

A 21 heures, suite à une lettre du Comité de l'Union ouvrière de Lausanne reçue dans l'après-midi, le Conseil d'Etat s'entretient avec les quatre délégués de l'Union ouvrière entendus la veille déjà. Dans sa lettre, et en signe de protestation contre l'odieuse attitude de la cavalerie sur la place de la Riponne [1] — attitude en contradiction, disait-il, avec « les sentiments conciliants » du Conseil d'Etat — le comité déclarait revenir sur ses positions de la veille et ne plus accepter que la Maison du Peuple ne soit rouverte que pour une réunion limitée. Il affirmait avoir annulé cette séance et réclamait la jouissance inconditionnelle des locaux.

Le Conseil d'Etat commence par accorder cette jouissance pour une réunion qui se tiendra le lendemain. Dans la suite des débats, sur interrogatoire du Conseil d'Etat, les délégués sont forcés de reconnaître, par la voix de Baud, que leur décision de faire grève à leur tour est résultée davantage de renseignements partiels que d'une information complète et objective des faits ; ils sont visiblement mal renseignés sur la situation et les incidents d'Orbe.

Un tel aveu est le signe, peut-être d'un sentiment d'infériorité chez les ouvriers, en tout cas de leur désir — d'ailleurs exprimé — de voir les événements se terminer rapidement pour que le travail puisse reprendre. Il est également la preuve qu'à l'origine, il importait peu aux partisans acharnés de la grève générale de se préoccuper de sa légitimité, ou de ses chances de succès : seul comptait le déclenchement d'un mouvement d'ensemble.

Le 28 mars, les événements de Genève sont assez peu marquants. En effet, malgré « l'habile mise en scène [2] » du soir précédent, presque tous les ouvriers sont au travail le matin, et le chiffre de « plus d'un millier » de grévistes avancé par Bertoni [3] est sans doute supérieur à la réalité ; Wintsch, qui s'inspire, ici encore, du *Réveil*, parle d'« environ un millier ».

La grève rencontre, au début surtout, peu d'enthousiasme. Les socialistes sont les premiers réticents face à un mouvement qui n'a été décidé que par une minorité. La population n'arrive pas à y croire, car rien ne le laissait supposer. Le gouvernement, pour sa part,

---

[1] Le texte de la *FAL* du 30 mars confirme la violence excessive de cette charge de cavalerie.

[2] *JdG*, 29 mars 1907.

[3] *Le Réveil*, 13 avril 1907.

ordonne quelques mesures de sécurité élémentaires, mais veille à ne pas exciter les ouvriers en prenant des mesures prématurées.

Dans le courant de la matinée, les grévistes tentent, par petits groupes, de débaucher leurs camarades, surtout ceux du bâtiment et de la métallurgie. Ces deux corporations seront pratiquement les seules à se mettre en grève, ainsi qu'une partie des typographes — ceux de l'Imprimerie ouvrière. *Le Peuple suisse* ne paraîtra pas le 30. Quant aux autres typographes, ils rejettent la grève par 106 voix contre 51, quand bien même ils ont des tendances révolutionnaires plus marquées que leurs confrères de Lausanne.

Dans l'après-midi, des cortèges se forment et les participants continuent, mais sans beaucoup de succès, l'œuvre de débauchage. En dehors des Bertoni, Louis Avennier et Georges Herzig, la majorité des participants semble désireuse de rester calme. Deux passages du *Journal de Genève* le montrent : « Quelques-uns ont proposé de pénétrer de force dans l'usine, mais la grande majorité s'est prononcée contre. »

« Leur chef leur a recommandé le calme, de ne pas crier et de ne pas siffler, et de ne répondre que s'ils étaient provoqués [1]. »

Le soir, à la brasserie Handwerk, a lieu l'assemblée de tous les syndicats décidée la veille. Les ouvriers y viennent en nombre et font preuve, pour la plupart, d'une certaine prudence, mêlée de scepticisme et de crainte. Malgré les discours généralement violents de Bertoni et d'autres ouvriers, dont un seul émet quelques réserves à l'égard de la grève générale, on ne décide finalement que de *maintenir la grève de principe,* en attendant la suite des événements dans le canton de Vaud. L'emprise des partisans de la grève est donc assez faible. *Le Réveil* passe cette assemblée sous silence.

e) Le 29 mars

Le 29 mars, jour de Vendredi-Saint, aucun événement marquant n'a lieu dans le canton de Vaud, à l'exception de la conférence que tiennent à Lausanne patrons et ouvriers chocolatiers. Elle voit s'affronter cinq délégués patronaux [2] et neuf mandataires des ouvriers, à savoir trois par fabrique ; à l'exception d'Edouard Engel et d'Eugène Roy, ces délégués ouvriers ne sont pour nous que des noms [3].

---

[1] *JdG,* 30 mars 1907.

[2] Soit A. Cuénod, D. Peter, J.-J. Kohler, G. Montet et Th. Bergier.

[3] Pour Orbe : Ed. Engel, Eug. Roy et un dénommé Laurent ; pour Bussigny : Clément Bertin, Albert Pache et un certain Pollien ; pour Vevey : Jules Herter, Charles Burckhardt et Jules Perret.

Les négociations débutent à 14 heures et durent jusqu'à 17 h. 15. *La Revue* du 30 mars parle d'une « discussion prolongée et parfois très vive ». Si la longueur des entretiens porte à croire qu'ils ne sont pas des plus aisés, elle montre aussi à quel point l'on est désireux, d'un côté comme de l'autre, de parvenir à un règlement du conflit, au prix de concessions réciproques importantes. En effet, il ressort de la comparaison entre l'accord final [1] et la liste des revendications ouvrières que certaines de ces dernières — la suppression du travail aux pièces ou le paiement des chefs d'atelier à l'heure, par exemple — sont passées sous silence ; d'autres ne peuvent obtenir de réponse immédiate : les demandes d'amélioration des salaires et de renvoi des contremaîtres nécessitent un examen préalable que le Conseil d'administration fera « en connaissance parfaite de cause et en absolue justice pour chacun » ; quant à la réadmission de Widmer, le Conseil d'administration s'en remet, pour l'accorder ou la refuser, au jugement du tribunal d'Orbe dans le procès que Widmer a intenté à Bovard [2].

Le succès remporté par les grévistes n'est donc pas total. Mais il l'est sur deux points : d'une part, les patrons octroient la semaine de 59 heures, d'autre part et surtout, *ils reconnaissent la légalité du Syndicat des ouvriers chocolatiers*. Le fait d'obtenir gain de cause sur une revendication aussi fondamentale pour les grévistes, et aussi inconcevable pour les patrons, est le signe de la victoire des ouvriers, même si d'autres revendications restent ignorées ou en suspens.

On décide que le travail reprendra dans les fabriques Peter-Kohler le 2 avril. Quant aux grévistes solidaires des chocolatiers, ils regagneront l'atelier dès le lendemain, selon la décision prise le soir même par les Unions ouvrières concernées.

Le 29 mars, le Conseil d'Etat ordonne encore la réouverture de la Maison du Peuple et le licenciement des troupes. Seuls sont maintenus à leur poste les gendarmes envoyés en renfort dans les localités touchées par la grève. Ils ont pour mission de parer à tout désordre éventuel lors de la reprise du travail.

Alors que, toute la journée du 29 mars, les événements sont dominés dans le canton de Vaud par l'imminence d'un règlement du conflit, à Genève, une certaine agitation subsiste. Les grévistes inten-

---

[1] Voir : *La Revue*, 30 mars 1907.

[2] D'après les archives du tribunal d'Orbe, le procès a eu lieu le 27 avril 1907. Les deux parties sont condamnées à la même peine, soit à 2 francs d'amende et au partage des frais.

sifient surtout leur activité de débauchage. Cependant, seule une usine métallurgique est touchée gravement et le directeur doit fermer la fabrique.

Le soir, les grévistes de Genève prennent connaissance, avec la même satisfaction que la plupart de leurs camarades vaudois, de l'entente intervenue dans l'après-midi. Seuls les plus violents regrettent que cette manifestation de solidarité ne se soit pas étendue encore : Bertoni et Avennier, par exemple, tout en saluant avec plaisir la preuve qui vient d'être faite que la grève générale est réalisable, expriment le vœu qu'elle soit plus désorganisatrice à l'avenir.

f) Le 30 mars

Le calme est rétabli presque partout. On note seulement à Genève quelques soubresauts du mouvement qui sont sans importance. A Lausanne, le Conseil d'Etat ne siège plus que le matin, pour prendre les dernières dispositions et envoyer des lettres de remerciements et de félicitations aux troupes.

Deux semaines, correspondant à deux phases très distinctes des événements, se sont écoulées entre le début et la fin du conflit.

Dans l'ensemble, les ouvriers chocolatiers en grève se sont montrés calmes [1]. Ils ont passé à l'arrière-plan dès le déclenchement de la grève généralisée. On ne peut même pas dire qu'ils aient été au premier plan avant : ils n'ont guère inquiété ni le gouvernement ni la population et ils ont, semble-t-il, rencontré quelque sympathie dans les rangs non ouvriers, sympathie que la mauvaise presse de Peter-Kohler a peut-être accentuée.

Avec la grève généralisée, en revanche, les positions se figent, des schismes apparaissent. Du point de vue social, on voit s'affronter deux camps. Très schématiquement on peut dire qu'il y a d'un côté la population, qui se sent menacée, et les défenseurs de l'ordre, mis sur pied par le gouvernement ; de l'autre côté : les grévistes. Il y a scission aussi chez les ouvriers eux-mêmes. Les partisans convaincus de l'action directe et les grévistes acharnés mis à part, la masse ouvrière, même si elle suit le mouvement, hésite, ne résiste guère à la police et à l'armée, et s'aperçoit rapidement de l'inanité de son soulèvement. En outre, la plupart des ouvriers se sont mis en grève, sous

[1] Ceux de Bussigny restent même assez indifférents, presque extérieurs au mouvement.

l'effet de pressions peut-être, mais davantage certainement par solidarité sincère que pour tenter de détruire un système qui n'est même pas évidemment condamnable à leurs yeux.

La grève généralisée n'a pas duré, en tout, plus de cinq jours. Si l'on observe les événements de près, on s'aperçoit même qu'en fait elle n'a guère touché chaque localité plus de deux jours et qu'il a fallu des efforts immenses de la part des révolutionnaires pour la prolonger et l'étendre.

Enfin, la solution du conflit semble rapprocher les moins enthousiastes et les ennemis déclarés du mouvement. Seuls les partisans de la grève générale à tout prix regrettent ce point final, mais ils sont obligés de se rendre à l'évidence : même les ouvriers ne sont pas suffisamment zélés pour qu'une prolongation du conflit puisse être envisagée.

Ce rapide examen montre que les attitudes sont à la fois figées et contradictoires. Il montre que l'application de la grève générale, parce qu'elle est nouvelle chez nous, provoque l'enthousiasme de quelques-uns, l'indignation des autres, mais déroute et ébranle la plupart.

Les protagonistes

L'examen critique des événements conduit à considérer la grève générale sous quatre aspects : l'emprise des révolutionnaires, l'abstention des socialistes, la docilité des grévistes et la répression du gouvernement.

La grève généralisée a eu deux grands mérites : d'une part, elle a hâté la fin du conflit des chocolatiers et, d'autre part, elle a forcé les bourgeois et même certains socialistes à être plus conscients de la force collective et de l'insatisfaction du prolétariat. Mais le mouvement pèche par le fait qu'il a été provoqué par les révolutionnaires.

L'emprise des révolutionnaires

« Grâce en bonne partie, écrit Wintsch [1], à l'influence de nos amis qui surent partout saisir le moment psychologique et redoubler d'activité, la grève générale s'étendit aux localités de Montreux, Lausanne et Genève. » Le rôle primordial des partisans de l'action directe ne fait pas de doute. Les personnages marquants et les meneurs

[1] Wintsch. *L'activité anarchiste dans la Suisse Romande,* p. 1.

sont des révolutionnaires, voire des anarchistes qui, craignant que leur tentative ne soit rejetée, vont jusqu'à se garder, à Lausanne, de convoquer les socialistes à la séance décisive du 26, parce qu'ils les savent peu favorables à l'action directe ; de tous les journaux ouvriers, *La Voix du Peuple* est le seul qui appelle les ouvriers à la solidarité, ceci le 23 mars. Il sera ensuite, avec *Le Réveil*, le plus enthousiaste et le plus élogieux dans ses commentaires sur le mouvement.

Enfin, le fait que la grève éclate dans des localités dispersées peut apparaître comme une preuve de sa spontanéité. Il n'en est rien, car on s'aperçoit ou bien que ce sont des villes dont l'Union ouvrière se rattache à la Fédération romande [1], ou bien qu'elles abritent un des groupes parmi lesquels se recrutent les quelque deux cents membres de la Fédération communiste-anarchiste de la Suisse romande [2].

a) Tactique des révolutionnaires

Dans une grève de revendication, l'accent est mis sur le *succès* que doivent remporter les ouvriers en réponse aux réclamations qu'ils ont formulées. La seule garantie de ce succès — assez relative à l'époque — réside dans la légitimité du mouvement et dans son organisation réfléchie et minutieuse.

Dans la grève générale au contraire, l'accent n'est pas tellement mis sur le résultat positif que sur la portée du mouvement. La grève de solidarité présente — et c'est ce qui lui vaut la faveur des révolutionnaires — l'avantage de ne pas viser directement et égoïstement à des améliorations tangibles des conditions de vie des ouvriers. Elle a pour but la désorganisation de la société capitaliste, l'éducation et l'unification du prolétariat. Elle peut donc être déclenchée pratiquement sans préparation. C'est l'art de la propagande par le fait, de la grève pour elle-même.

---

[1] WINTSCH, *Le syndicalisme...*, p. 505. Il est significatif que toutes les Unions ouvrières lémaniques adhérant à cette Fédération aient participé à la grève généralisée. Seule celle de Nyon s'abstient, mais elle s'était retirée de la Fédération quelque temps auparavant. Restent encore, sur la liste de Wintsch, les Unions locales de Fribourg, Neuchâtel et quelques autres Unions locales ou syndicats isolés qui ne participent pas au mouvement.

[2] Cette Fédération, fondée à la fin de 1906, doit avoir été relativement secrète, à en juger par l'extrême pauvreté de nos renseignements, qui nous viennent tous de Jean Wintsch. Dans sa liste des groupes anarchistes adhérents, cet auteur mentionne précisément ceux de Vevey et de Lausanne, le groupe du Réveil de Genève et le Groupe d'études sociales de Montreux. L'énumération comprend en outre cinq groupements, tous neuchâtelois, valaisan ou fribourgeois. Voir : WINTSCH, *L'activité anarchiste dans la Suisse Romande*, p. 1.

Certes, l'intransigeance de Peter-Kohler, l'origine révolutionnaire de la création des syndicats de chocolatiers, la présence à Orbe de quelques révolutionnaires avérés et, à Vevey, d'une Union ouvrière agissante où se distinguent Alfred Amiguet [1] et l'anarchiste Rouiller, sont des éléments favorables à une tentative d'action directe. Il n'est pourtant pas exclu que les partisans de la grève générale auraient également profité d'autres circonstances pour mettre leurs projets à exécution.

Le mépris que les syndicalistes révolutionnaires portent aux garanties les plus élémentaires de succès (la légalité, la correction, l'organisation) est patent. Tous les moyens leur sont bons pour exécuter leur tentative. Preuves en soient la hardiesse avec laquelle la grève générale a été décrétée à Montreux, Lausanne et Genève (Vevey fait exception puisque les syndicats ont été préalablement consultés) ; l'infime minorité d'ouvriers par laquelle elle a été décidée (au maximum 200 sur environ 2000 à Montreux, 280 à Lausanne et 186 à Genève sur environ 4000 à 5000 travailleurs) ; l'impréparation complète du mouvement ; les moyens de pression auxquels on a recouru, à Genève par exemple ; enfin et surtout, l'ambiguïté qu'on a donnée au mouvement.

En effet, même si la grève de solidarité a conduit à une prompte solution du conflit initial et a été interrompue dès l'aboutissement de celui-ci, même si la plupart des ouvriers s'y sont joints dans le but sincère et unique de soutenir les chocolatiers, les instigateurs poursuivaient des fins purement révolutionnaires. Le socialiste veveysan Auguste von der Aa écrit à ce sujet, dans un article de *L'Eclaireur* [2] que reproduit *Le Réveil* [3] : « Nous n'ignorons pas qu'au nombre des syndicats qui ont cessé le travail pour témoigner leur sympathie aux chocolatiers en grève, se trouvaient beaucoup de socialistes ; mais ce que nous savons aussi, c'est que ceux qui, sous prétexte d'appui moral aux chocolatiers, ont organisé la grève soi-disant générale, l'ont fait dans le but essentiel de tenter un essai de l'action directe, et que ces personnages n'ont rien de commun avec les socialistes qu'ils combattent journellement dans leurs conférences et

---

[1] Ouvrier électricien, collaborateur du *Réveil,* correspondant et, plus tard, rédacteur de la *VdP,* secrétaire de la Fédération des Unions ouvrières de la Suisse romande, Amiguet est un partisan déclaré de la grève générale, en particulier de la grève de solidarité, comme le prouve son article de la *VdP* du 19 janvier 1907 intitulé : *A propos de grèves.*

[2] Organe officiel du Parti ouvrier socialiste de Vevey.

[3] *Le Réveil,* 11 mai 1907.

leurs organes [...]. Les fauteurs de désordres, ces énergumènes qui ont prêché et entraîné au chambardement, étaient assez peu nombreux et, pour la plupart, inconnus de notre ville ou alors, bien connus pour leur genre d'activité qui n'a rien de commun avec le travail manuel ou intellectuel. »

L'examen des tracts publiés au cours de la grève fait ressortir les intentions véritables des partisans de l'action directe. Les quatre textes rédigés au cours de la grève généralisée sont le manifeste du Syndicat des typographes lausannois, les deux appels aux travailleurs lancés par l'Union ouvrière de Lausanne et la déclaration de la Fédération ouvrière de Genève.

Le premier doit être étudié séparément. Ce n'est pas un texte de propagande ; il ne s'adresse pas aux ouvriers, mais à la population de Lausanne afin de lui exposer les raisons pour lesquelles les typographes se joignent à la grève. N'étant eux-mêmes pas assez acquis à l'idée de la grève générale pour la préconiser, ils se bornent à protester contre l'intransigeance de Peter-Kohler, contre la levée des troupes et contre les mesures prises à l'endroit de la Maison du Peuple et de l'Imprimerie communiste. Le ton du manifeste se veut ferme, mais non polémique.

b) La propagande révolutionnaire

Ce sont les trois autres textes qui sont révélateurs de la propagande révolutionnaire.

L'appel adressé par l'Union ouvrière lausannoise aux ouvriers, le 26 mars, a pour but de convoquer les travailleurs à l'assemblée générale de l'Union ouvrière qui aura lieu le soir même. Ce n'est pas, à proprement parler, un appel à la grève. Du moins le terme de grève n'y figure pas, le texte préférant l'expression de « prompte intervention ». Il affirme la nécessité de s'élever contre la répression opérée à Vevey par les soutiens du capitalisme que sont gendarmes et soldats.

Le second tract lausannois est plus clair dans ses intentions. Rédigé dès que la décision de faire la grève a été prise à Lausanne, il vise à toucher tous les ouvriers, et surtout les réfractaires éventuels, par des arguments massifs : d'une part, il n'hésite ni à exagérer ni à déformer les faits en accusant les soldats (les brutes militaires gorgées d'alcool) de l'« assassinat » des grévistes veveysans et se garde de signaler que l'attitude violente des ouvriers à Vevey a précédé et provoqué les agissements de l'armée. D'autre part, il cherche à

stimuler le prolétariat en lui assurant, prématurément, que Genève aussi va se mettre en mouvement.

Quant au manifeste genevois [1], il offre une qualité que n'ont pas les deux textes ci-dessus. S'adressant à un prolétariat encore moins bien informé des circonstances particulières que le prolétariat vaudois, il s'efforce de renseigner ses lecteurs sur les origines et l'évolution de la grève : il commence par exposer la situation des ouvriers de la fabrique Peter-Kohler, en s'inspirant de la déclaration de la Fédération des chocolatiers [2], puis fait savoir que Montreux et Lausanne se sont déjà jointes à la grève de solidarité à cause des actes perpétrés par l'armée à Vevey.

L'effort d'information du manifeste genevois est à relever. Mais comme ce texte sert à inciter à la révolte des ouvriers dont Bertoni dit [3] qu'on ne peut en attendre autant que des travailleurs vaudois, il verse peu à peu dans la polémique : le soutien de la cause des chocolatiers n'est plus l'objectif premier de la grève, mais devient prétexte à la révolution. Vers la fin, le texte prône le bouleversement total de la société par le soulèvement de tout le prolétariat, non seulement vaudois ou genevois, mais romand : « Le mouvement gagne de proche en proche. » Comme le faisait l'Union ouvrière de Lausanne dans son second tract à propos de Genève, la Fédération ouvrière genevoise affirme à son tour, par anticipation, que Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds vont également se mettre en grève. Plus que l'expression de la foi des révolutionnaires en la réussite de leur tentative, ce dernier argument est un moyen de pression dont le comité use malgré les doutes qu'il aurait eus [4] en apprenant, par le curieux coup de téléphone dont nous avons parlé, que les deux villes neuchâteloises allaient se joindre à la grève.

L'Union ouvrière lausannoise exploite le manque d'information [5] et, partant, la crédulité de ses membres, pour mieux décrier l'intransigeance patronale et la réaction gouvernementale. Quant à la Fédération ouvrière de Genève, sa déclaration en dit plus, mais elle révèle

---

[1] Voir Annexe, p. 181.
[2] Cf. *VdP*, 23 mars 1907.
[3] *Le Réveil,* 13 avril 1907.
[4] *Ibid.*
[5] Wintsch, *Le syndicalisme...,* p. 414 : « Ce qui manquait aux grévistes — et il faudra que les organisations ouvrières y pourvoient à la prochaine occasion — c'était un bon bulletin de grève. »

la volonté des chefs de déclencher un mouvement insurrectionnel. Il ne s'agit plus d'une véritable grève de solidarité.

Le caractère fondamental de l'intervention des révolutionnaires consiste donc à priver la grève générale du caractère de « mouvement par le bas » qu'elle devrait revêtir pour être une démonstration authentique de la révolte spontanée des ouvriers. La fameuse thèse de l'anti-autoritarisme se trouve donc démentie par les menées de ceux-là mêmes qui la défendent.

Abstention des socialistes

Contrairement aux révolutionnaires qui ont utilisé le mouvement à leurs propres fins, les socialistes se sont abstenus d'intervenir. C'est pourquoi ils n'ont pas de peine à protester de leur innocence : « Cette main-mise de l'élément anarchiste sur la population ouvrière fut si soudaine qu'au moment où l'on eut connaissance (sous-entendu : des événements), il ne restait plus, pour les socialistes, qu'à laisser faire l'autorité chargée du maintien de l'ordre public ou à se substituer à elle et provoquer une guerre d'extermination entre socialistes et anarchistes. » [1]

Cette prudence et cette incapacité de s'engager, qui valent aux socialistes les railleries de *La Revue* en particulier [2], proviennent de leurs dissensions internes — stigmatisées elles aussi par *La Revue* [3]. Mais elles révèlent encore leur souci de prendre leurs distances face aux anarchistes ; car la presse bourgeoise, et surtout *La Revue*, qui se signale par une sévérité extrême à l'égard des ouvriers et de leurs partisans de toutes tendances, se plaît à ne pas faire grande différence entre socialistes et révolutionnaires. *Le Grutli* reflète la prudence socialiste qui se manifestera particulièrement le 21 mai 1907, lorsque les députés de ce parti au Grand Conseil s'abstiennent de prendre position devant le rapport du Conseil d'Etat, sous prétexte que « les dernières grèves n'ont revêtu aucun caractère politique et [que] la députation socialiste n'a jamais été consultée » [4].

De tels arguments ne justifient pas plus l'abstention des socialistes que ne le fait leur opposition aux révolutionnaires. On est en droit d'attendre du parti socialiste qu'il joue un rôle ou s'exprime dans

---

[1] *Le Grutli,* 12 avril 1907.
[2] *La Revue,* 6 avril 1907.
[3] *Ibid.,* 13 avril 1907.
[4] *Le Grutli,* 24 mai 1907.

tout conflit social. Or *Le Grutli* ne dit presque rien de la grève ; simplement, il se prononce très durement contre le trust des chocolatiers, en quoi il ne s'engage pas dangereusement puisque les abus de ce trust sont assez généralement dénoncés.

Il serait hâtif d'assimiler l'apparente indifférence des socialistes à une sorte de lâcheté, sans essayer d'en expliquer les raisons.

Les socialistes ont beau être en principe les représentants et les défenseurs du monde prolétarien, la présence même d'extrémistes de gauche et la cristallisation des positions qu'entraîne la grève les placent dans une situation délicate, à mi-chemin entre les bourgeois et les révolutionnaires : quoi qu'ils fassent, ils s'exposent à ce que les premiers les accusent de complicité avec les seconds, et réciproquement. Leurs dissensions internes accroissent encore leur impuissance.

Les socialistes ont-ils manqué de perspicacité ; ne se sont-ils pas rendu compte qu'une abstention est aussi lourde de conséquences qu'un engagement ? Certes, ils ne pouvaient changer le cours des événements et manquaient de cohésion pour prétendre à un rôle de premier plan ou pour se poser en arbitres ; mais s'ils avaient adopté une position claire, ils auraient constitué une sorte de troisième force, ils auraient évité aux ouvriers cette alternative déconcertante : suivre ou ne pas suivre les injonctions des révolutionnaires ou, en d'autres termes, se ranger du côté des ouvriers, ou faire indirectement le jeu des patrons.

On peut enfin supposer que les socialistes ont jugé qu'il était de leur intérêt de ne pas agir : comptant que la grève échouerait et que cet échec jetterait le discrédit sur les révolutionnaires, ils espéraient peut-être retirer les bénéfices de la situation sans s'être engagés, reconquérir la faveur des ouvriers et voir remonter leur prestige, tant auprès des prolétaires que des partis de droite. Quelles qu'aient été leurs intentions, les socialistes se sont mépris. Même si nos observations précédentes sont hypothétiques, le manque d'enthousiasme des ouvriers porte à croire qu'ils auraient répondu nombreux à un appel socialiste. De même, leur déception accrue après les événements de mars — déception que les révolutionnaires exploiteront et amplifieront — montre que le parti socialiste n'avait rien à gagner en s'abstenant.

Docilité des grévistes

Bien que le déclenchement et l'extension du mouvement de solidarité soient dus aux efforts d'une petite minorité d'agitateurs, la

grève généralisée a rencontré un écho assez profond chez les ouvriers des quatre villes qu'elle a touchées. A Vevey, presque tous les corps de métier chôment (mais il faut relever que, le matin du 26, le préfet a exhorté les principaux industriels à fermer leur fabrique). A Montreux, Lausanne et Genève, la proportion des grévistes varie entre un tiers et la moitié de la population ouvrière. Est-ce par conviction ou par docilité que de si nombreux travailleurs ont pris part au mouvement ?

Malgré leur attitude très agressive, à Vevey du moins, les grévistes ont suivi le mouvement plus qu'ils ne l'ont conduit. Leur enthousiasme a rapidement faibli. C'est ce que montrent leur désir — exprimé par le Comité de grève lors de son entretien avec le Conseil d'Etat, le soir du 28 mars — de voir les événements prendre fin sans plus tarder, la promptitude avec laquelle ils acquiescent, le 29, à une reprise immédiate du travail, ainsi que la tranquillité dans laquelle s'effectue leur retour aux ateliers. Cette lassitude croissante n'est pas due uniquement aux mesures de répression ; elle s'explique par le déclenchement intempestif et l'impréparation du mouvement et par le décalage existant entre le noyau des agitateurs et le reste des prolétaires peu ou pas convaincus. Sans l'accord du 29 mars, la grève généralisée aurait presque assurément tourné court.

L'attitude des grévistes est typiquement celle d'une masse, encore mal structurée et dépourvue d'une solide conscience de classe, qui se laisse entraîner avec d'autant plus de facilité que personne ne prend d'option ferme contre les révolutionnaires, à l'exception des bourgeois bien entendu.

Répression gouvernementale

Nous avons déjà souligné l'impartialité dont a fait preuve le Conseil d'Etat lors de ses discussions avec patrons et ouvriers, et signalé que ces derniers eux-mêmes avaient apprécié les « sentiments conciliants » du gouvernement.

Qu'en est-il des mesures de répression ? La mise sur pied de l'armée était-elle indispensable ou un simple renfort des forces de l'ordre aurait-il suffi ? Faut-il considérer comme prudente ou comme prématurée la première levée de troupes, ordonnée au matin du 25 mars, soit avant que les graves désordres de Vevey n'aient eu lieu ? La fermeture de la Maison du Peuple est-elle judicieuse ou aurait-on dû, au contraire, laisser aux ouvriers les rares lieux de réunion qui

leur restaient depuis l'interdiction des attroupements dans les rues ? S'agit-il de considérer, avec le Comité de ce bâtiment, que l'occupation momentanée de la Maison du Peuple — propriété privée — constitue une atteinte à l'inviolabilité du domicile ? [1] Enfin, l'interdiction de trois soirées purement culturelles (concert, conférence et représentation théâtrale) prévues au programme depuis longtemps pour les 27, 28 et 29 mars a-t-elle vraiment sa raison d'être ? En bref, toutes les décisions prises par le Conseil d'Etat n'ont-elles pas été, dans une certaine mesure du moins, des actes de provocation involontaires et maladroits ?

On pourrait s'interroger longtemps sur l'utilité, l'opportunité ou la légalité de la répression gouvernementale. Les décisions du Conseil d'Etat n'ont d'ailleurs pas manqué de provoquer les attaques des organes socialistes, révolutionnaire et anarchiste. Les journaux de tendance conservatrice, au contraire, approuvent l'attitude gouvernementale en raison du caractère révolutionnaire de la grève. Dans son rapport au Grand Conseil, du 21 mai 1907, le gouvernement s'explique [2]. Le texte démontre que le Conseil d'Etat était suffisamment attentif et renseigné pour saisir la signification des violences, superflues et peu justifiées dans un mouvement de solidarité authentique : ces violences trahissaient la volonté de quelques-uns d'attenter à l'ordre public. Pour le sauvegarder, le gouvernement a donc pris, dans les limites de sa fonction et de sa compétence, les mesures qu'il a jugées appropriées. Et il précise, peu avant de conclure son rapport : « Si donc les ouvriers d'Orbe, de Vevey, de Montreux et de Lausanne, s'étaient bornés à cesser le travail et à encourager par la parole, par l'exemple — sans commettre de violences — leurs camarades à suivre le mouvement, les municipalités et le Conseil d'Etat seraient restés spectateurs attentifs et vigilants de ce conflit pacifique. Malheureusement les grévistes ne s'en sont pas tenus là. Des éléments

---

[1] Le 29 mars, le Comité de la Maison du Peuple adresse une lettre de protestation au Conseil d'Etat ; il y affirme que la fermeture des locaux est d'autant plus injustifiée qu'aucun désordre ne s'y est produit et que « l'assemblée qui a décidé la grève générale, chose licite d'ailleurs, n'a même pas eu lieu dans les locaux de la Société de la Maison du Peuple ». Ces affirmations sont en contradiction avec le premier manifeste de l'Union ouvrière de Lausanne, qui convoquait précisément les ouvriers à la Maison du Peuple (salle nº 6). Parallèlement à cette lettre, signalons qu'Anton Suter s'est déjà rendu auprès de l'Exécutif, le 27 mars, pour lui demander des explications. Voir : Archives du Conseil d'Etat, carton janvier-mars 1907 et Délibérations du Conseil d'Etat, p. 181.

[2] Voir le rapport que le Conseil d'Etat présente au Grand Conseil, le 21 mai 1907, afin de justifier le crédit de 50 000 francs qu'il demande pour frais de grèves, dans : *Bulletin des séances du Grand Conseil du Canton de Vaud,* printemps 1907, p. 142-155.

violents — des *anarchistes* pour les appeler par leur nom — ont pris la tête du mouvement et ont entraîné des travailleurs, d'ordinaire calmes et inoffensifs, aux excès et aux désordres que le rapport du Conseil d'Etat vous a remis en mémoire.

Ce n'est donc pas la grève ou les grèves ; ce sont les désordres, les atteintes à la liberté du travail, à la propriété, à l'inviolabilité du domicile, voire même à la vie humaine, qui ont motivé et qui justifient pleinement l'intervention de la force armée... » [1]

Enfin, la réaction du gouvernement a été influencée par la pression d'une opinion publique encore plus inquiète que lui [2]. Autant la population sympathise, dans l'ensemble, avec les chocolatiers, autant elle condamne la grève généralisée. La levée des troupes, qui touche plus d'une famille, a lieu de l'impressionner ; la violence et le caractère révolutionnaire (sans précédent chez nous) du mouvement sont propres à l'affoler. Ceci d'autant plus qu'elle reçoit vraisemblablement des échos amplifiés des événements auxquels elle n'assiste pas directement.

Le Conseil d'Etat a probablement commis des erreurs ou des maladresses, mais il n'en a pas moins agi avec lucidité. Il n'était pas dupe des velléités des plus révolutionnaires et savait que, quoi qu'il fît, il représentait une de leurs cibles favorites. Malheureusement, en prenant des mesures impopulaires, il faisait le jeu des plus violents en leur fournissant une occasion rêvée de s'en prendre une fois de plus, et preuve à l'appui, à l'Etat, à l'armée, et de dénoncer leur « coalition » avec le patronat capitaliste.

Les journaux et la grève

Les différentes attitudes que nous venons d'examiner se retrouvent dans les journaux.

La presse syndicaliste-révolutionnaire et anarchiste

Les syndicalistes révolutionnaires et les anarchistes sont unanimes, à travers les articles de *La Voix du Peuple* et du *Réveil*, à célébrer le succès de leur tentative. Comme ils n'ont pas prévu la possibilité de mettre si tôt à exécution leurs projets de grève générale, la réussite

---

[1] *Bulletin des séances du Grand Conseil...*, printemps 1907, p. 154.

[2] L'expression de l'opinion publique ne nous est malheureusement pas fournie par des témoignages personnels contemporains, mais seulement par les journaux. Nous avons pourtant pu interroger quelques personnes dont les souvenirs corroborent l'impression qui se dégage de la lecture des journaux.

leur paraît démontrer le pouvoir de désorganisation dont dispose le prolétariat et leur permet d'envisager pour un avenir peut-être assez rapproché la grande lutte finale. Qu'importe donc la désapprobation des milieux bourgeois, même socialistes, du moment que ces derniers se sont inquiétés et que la résistance de Peter-Kohler a été réduite à néant ?

a) La Voix du Peuple

La Voix du Peuple consacre aux événements toute la première page de son numéro du 6 avril (celui du 30 mars n'a pu, faute de temps, leur accorder que quelques lignes). L'auteur de l'article (E. C.) s'attache à flétrir, avec une violence accrue par la victoire, les « attributs » de la bourgeoisie défaite : le militarisme, le parlementarisme, le capitalisme, etc. Il montre que la responsabilité de la grève de solidarité n'incombe qu'à l'intransigeance provocante des patrons.

Il dégage surtout la signification et la valeur de cette « admirable manifestation de solidarité ouvrière » ; il en souligne tout d'abord le côté éducatif : « Les faits qui viennent de se passer [...] ont plus fait, pour l'éducation du prolétariat, que des années de propagande par la parole et par l'écrit. » Il démontre ensuite que la grève générale est parfaitement applicable et justifiée : « Nous avons maintenant la preuve que la grève générale n'est pas une utopie, une folie du tout [...] A ceux qu'on tourne en ridicule, qu'on traite d'hurluberlus, d'utopistes, de fous ou de rêveurs [...], les faits viennent de donner raison. » Il clame enfin la toute-puissance et la valeur que la grève confère au prolétariat : « En attendant que sonne l'heure de l'expropriation finale, nous sommes heureux de constater que, devant les grèves de Montreux, Vevey, Lausanne et Genève, le gouvernement affolé a dû faire pression sur le patronat et celui-ci, après avoir hautement déclaré qu'il n'entamerait jamais de négociations avec le syndicat et avoir dédaigneusement refusé de lui répondre durant toute une semaine, n'a pas demandé mieux que d'entrer en négociations et de reconnaître son existence. »

Le numéro du 6 avril de *La Voix du Peuple* est le premier qui fasse allusion à la réussite de mars 1907. Trois semaines plus tard, un article du numéro spécial du 1er mai, dans le cadre d'un effort de propagande pour l'action directe, illustre les méthodes de grève générale et d'action directe ou fédéraliste par la récente victoire ouvrière. A part cela, on ne trouve pas dans *La Voix du Peuple*

d'article qui soit spécifiquement consacré à la grève de mars ; mais elle y est fréquemment évoquée : on la rappelle lorsque les correspondants du journal dénoncent l'infidélité de Peter-Kohler à ses promesses du 29 mars, lorsque des poursuites sont engagées contre l'un ou l'autre des militants ou lorsqu'il s'agit de démontrer la force inhérente au prolétariat et de raviver son enthousiasme ou sa révolte.

b) Le Réveil

Comme ceux des rédacteurs de *La Voix du Peuple*, les commentaires de Bertoni, dans *Le Réveil* des 6, 13 et 20 avril 1907, trahissent une fierté et un optimisme très grands ; et, comme *La Voix du Peuple*, *Le Réveil* publiera, par la suite, des articles faisant allusion aux événements de mars.

La satisfaction de Bertoni n'est pas exempte d'une certaine déception, car le mouvement n'a pas été assez étendu et, dit-il, « cette nouvelle affirmation ouvrière [...] n'a pas été ce que nous aurions voulu qu'elle fût [1] ». Mais la grève n'en marque pas moins, à ses yeux, une évolution réjouissante de la mentalité prolétarienne et permet d'avoir bon espoir pour l'avenir : « Quant à la pratique de la grève générale, nous ne l'abandonnerons plus. Toute partielle et anodine qu'elle ait été à Lausanne, Vevey ou Montreux, elle a trop secoué les dirigeants dans leur quiétude pour que nous ne cherchions pas à l'étendre aux chemins de fer, aux services de l'alimentation, de la lumière, des tramways, des postes, etc., et pour que nous ne cherchions pas à opposer force organisée à violence armée, expropriation à propriété privée, production communiste à exploitation patronale. Tel est notre but. » [2]

Mentionnons enfin l'opinion de Wintsch qui, même si ses écrits ne font pas partie des journaux proprement dits, s'inspire en partie des arguments de *La Voix du Peuple* et du *Réveil* et résume la pensée des partisans de l'action directe. Il déclare, malgré quelques réserves et une légère déception semblables à celles de Bertoni : « C'était l'introduction, en Suisse et sans ménagements, du syndicalisme révolutionnaire. Les Unions ouvrières affirmaient, pour la première fois, leur intention irréductible de défendre le droit syndical où elles voient, ainsi que la majeure partie du prolétariat français, l'instrument de leur victoire future.

---

[1] *Le Réveil*, 6 avril.
[2] *Ibid.*

» Cette grève restera ainsi d'une importance capitale, en ce sens qu'elle a montré ce que peut le prolétariat lorsqu'il veut seulement s'organiser pour la grève générale [1]. »

Les porte-paroles des syndicalistes révolutionnaires et des anarchistes se déclarent donc, à quelques nuances près, enchantés de la grève généralisée qui vient d'avoir lieu. Mais leurs commentaires pèchent sur deux points, à cause d'un manque de recul par rapport aux événements. Même l'article de Wintsch sur le syndicalisme, qui date d'août 1907, en est encore trop proche.

Le premier défaut vient de ce que les auteurs des articles mentionnés ne peuvent encore se douter des conséquences néfastes à leur cause que la grève généralisée va entraîner. La prise de conscience qu'elle provoque face à l'insatisfaction et aux besoins réels du prolétariat est une conséquence très heureuse de la grève. Elle n'en va pas moins, d'une part, orienter l'aile gauche des socialistes vers une politique plus spécifiquement ouvrière qui diminuera les effets de la propagande révolutionnaire et, d'autre part, accroître la rigidité des bourgeois. Ce durcissement sera dû aussi bien à la crainte du pouvoir prolétarien, dont les travailleurs ont fait la démonstration, qu'à l'inquiétude suscitée par la malléabilité évidente de la masse ouvrière.

Enfin, les révolutionnaires les plus ardents ne sont pas encore conscients de la mentalité peu subversive du prolétariat vaudois. Les ouvriers ont beau s'être montrés dociles, ils ne vont pas tarder à se distancer peu à peu des révolutionnaires pour se rapprocher de la gauche socialiste. Après 1907, l'écho rencontré par le syndicalisme révolutionnaire va diminuer considérablement.

La presse socialiste

Parmi les journaux ouvriers que nous avons consultés en dehors de *La Voix du Peuple* et du *Réveil*, tous, sauf *Le Grutli*, approuvent la grève de solidarité. Cela ne veut pas dire qu'ils soutiennent les révolutionnaires, au contraire. L'*Arbeiterstimme*, par exemple, les critique avec vivacité [2] et *Le Gutenberg* choisit d'ignorer la part déterminante qu'ils ont prise au mouvement.

---

[1] WINTSCH, *Le syndicalisme...*, p. 501.

[2] *Arbeiterstimme*, 12 avril 1907 : « Möge recht bald, unter den Gewerkschaften der französischen Schweiz der Friede einziehen, und in deren Reihen mehr Einsicht kommen. Aufgabe des Gewerkschaftsbundes wird es sein müssen, den direkten Aktiönlern und Generalstreiklern energisch entgegenzutreten. »

Paradoxe apparent, mais qui signifie que la grève généralisée a ébranlé certains socialistes ou syndicalistes modérés dans leurs positions. Comme nous le disions au début, la grève générale a déjà ses adeptes parmi les socialistes de gauche et représente, chez nous comme dans les congrès internationaux, un des sujets de controverse qui projettent la lumière la plus vive sur les divergences entre socialistes modérés et socialistes de gauche. *Le Grutli* et *Le Peuple suisse*, qui sont seuls à commenter assez longuement la grève généralisée suffisent, par leurs réactions opposées, à illustrer ces divergences.

a) Le Grutli

Le Grutli condamne violemment le mouvement. Cependant, sa prise de position n'est pas d'emblée aussi hostile : en effet, selon qu'il lui sied de blâmer les bourgeois, le gouvernement, le patronat et l'armée mise à leur service, ou au contraire les anarchistes qu'il abhorre, le journal s'élève tout d'abord contre les premiers, félicite les ouvriers d'avoir brisé leur résistance par la grève de solidarité et désapprouve les mesures prises par le Conseil d'Etat. Plus tard, il stigmatise en revanche les agissements délictueux des grévistes, leur docilité aux injonctions des anarchistes et approuve finalement les mesures prises par le gouvernement.

On peut lire dans le numéro du 29 mars : « Nous saluons avec admiration les grands élans de solidarité qui se sont manifestés dans les fabriques de chocolat [...]. Cette solidarité s'est étendue partout. Il ne s'agit pas ici d'une question politique, mais d'une grande manifestation de fraternité.

» Il est profondément regrettable sans doute que des anarchistes se soient mêlés de cette affaire, mais ce qu'il faut retenir, c'est que la bourgeoisie récolte les fruits qu'elle a semés. Le droit d'association est garanti par les constitutions cantonales et fédérale. Il suffit qu'un patron ou une société anonyme méconnaisse ce droit pour qu'immédiatement le gouvernement mette sur pied des troupes et la gendarmerie pour empêcher les travailleurs de jouir de cette prérogative constitutionnelle et même de se réunir. Voilà où est l'anarchie. »

Mais, dès le numéro du 5 avril, l'hostilité déclarée des socialistes à l'égard des révolutionnaires revient au premier plan : à l'exception de l'article d'Henri Pronier, trésorier de la Maison du Peuple, intitulé : « La grève » — article qui souligne l'importance déterminante de la grève généralisée dans la solution rapide du conflit —

l'accent n'est plus mis désormais que sur les menées des anarchistes, sur leur façon inadmissible de s'emparer d'un mouvement pour le faire dégénérer en révolution. *Le Grutli* accentue dès lors sa propagande antirévolutionnaire.

Les commentaires des Grutléens sont donc fluctuants et ambigus. Ils relèvent de leur attitude au cours de la grève, et s'expliquent par la position inconfortable qu'ils occupent entre la droite et l'extrême gauche, et dont nous avons déjà parlé.

b) Le Peuple suisse

Dans quatre articles signés, dont trois en tout cas sont dus à des représentants de la gauche socialiste partisane de l'amélioration à tout prix du sort des travailleurs, *Le Peuple suisse* exprime son approbation totale de la grève généralisée.

C'est le 26 mars que, pour la première fois, il fait allusion à la grève, par la plume d'Henri Viret. Dénonçant la rigidité des patrons chocolatiers, ce dernier affirme que seule leur attitude de provocation — l'expression revient souvent dans la bouche des ouvriers — a amené la grève de solidarité. Le 4 avril, Jean Sigg [1] approuve, dans son article, le mouvement de solidarité et s'élève contre les journaux bourgeois qui accusent les grévistes d'avoir rompu leur contrat : l'évolution industrielle conduit les salariés à une interprétation nouvelle du droit, défendue depuis quelques années par Jaurès et consistant à ne plus voir dans une grève une *rupture*, mais une *suspension* de contrat. Dans le même numéro, un autre correspondant du journal qui signe L. M.[2] s'insurge également contre la presse bourgeoise, qui reproche aux grévistes solidaires d'avoir soutenu les chocolatiers par la grève au lieu de leur apporter un soutien matériel. Il objecte que, parmi les diverses méthodes de soutien dont disposait le prolétariat, la grève généralisée était seule propre à entraîner un succès rapide. Le 9 avril, un article de Charles Naine souligne le but éducatif de l'action, dont la récente grève a été un brillant exemple. Il est faux, selon Naine, de chercher à condamner le mouvement à cause des violences dont les grévistes se sont rendus coupables, car celles-ci sont toujours imprévues. « Faudrait-il, de peur qu'elles n'éclatent, se vouer à l'inaction ? Ce serait d'une couardise peu ordinaire... »

---

[1] Jean Sigg, socialiste genevois, adjoint au secrétariat ouvrier suisse.
[2] Il s'agit très probablement du socialiste Lucien Mercier.

Dans les numéros qui suivent, *Le Peuple suisse* se borne à reproduire des extraits d'articles favorables à la grève, publiés en Suisse allemande et même en France, ainsi que l'article de Pronier paru dans *Le Grutli* du 5 avril.

Le Peuple suisse représente assez fidèlement le point de vue de tous les journaux ouvriers non révolutionnaires, seul *Le Grutli* fait exception par sa modération. Ces divergences traduisent l'opposition qui existe entre la gauche et la droite socialiste, entre ceux qui approuvent le mouvement par idéal socialiste, estimant que le but syndical prime les différences d'idéologie, et ceux dont la résistance à l'égard des révolutionnaires est si forte qu'elle finira d'ailleurs par se retourner contre eux. En effet, dès 1907, les oppositions entre socialistes vaudois vont se préciser et elles aboutiront fatalement, en 1909, à une violente rupture : cette année-là verra la création du « Parti ouvrier socialiste lausannois » qui l'emportera toujours davantage sur le « Parti socialiste lausannois » dont la politique ne répond plus aux désirs de la majorité des ouvriers [1].

La presse bourgeoise

Jour après jour, les commentaires des quotidiens bourgeois traduisent une exaspération croissante, leurs positions se cristallisent dans une sévérité plus stérile, qui se double d'une approbation totale des mesures prises par le gouvernement et d'un mutisme prudent sur la relative légitimité de celles qui ont été ordonnées contre l'Imprimerie communiste et la Maison du Peuple. De journal à journal, les critiques sont unanimes, de sorte qu'on peut se limiter à relever les reproches que la presse bourgeoise, dans son ensemble, adresse aux grévistes.

Tout en se défendant de condamner *a priori* le principe de la grève et en reconnaissant aux ouvriers le droit de se syndiquer, elle blâme les grévistes d'être sortis de la légalité en rompant leur contrat. Elle leur reproche de s'être également laissé entraîner à des actes de violence, affirmant qu'ils auraient obtenu les mêmes satisfactions par le calme. Elle les critique pour la témérité dont ils ont fait preuve en décrétant la grève générale, alors qu'ils n'avaient ni les moyens financiers, ni l'endurance, ni l'organisation nécessaires pour résister durablement.

---

[1] Voir : J. Freymond, *op. cit.*, p. 188-190.

De tous les journaux bourgeois, *La Revue* condamne le plus sévèrement la grève généralisée. Elle écrit, dans son numéro du 2 avril :

« Chacune de ces mesures [sous-entendu contre la Maison du Peuple, l'Imprimerie communiste, les cortèges] était amplement justifiée [...]. Quand un mouvement débute par de graves désordres, tout doit céder devant la nécessité de mettre un terme à ceux-ci. La grève ordinaire est un mouvement légitime. La grève générale, quels que soient les prétextes dont on l'affuble, a un caractère violent, presque révolutionnaire ; elle vise à la désorganisation de la société ; partout où elle éclate, on la voit accompagnée d'incidents graves. Nous reconnaissons qu'à Lausanne la grève n'a pas été générale ; c'est une petite minorité d'ouvriers qui ont chômé. Mais si on eût laissé champ libre aux meneurs anarchistes, que n'eussent-ils pas fait pour contraindre ceux qui travaillaient à se joindre à eux et que n'eût-on pas eu à redouter de leur part ? Ils ne demandaient pas d'augmentation de salaire. Leur but était d'intimider, de terroriser, de tâter si ceux qui détiennent l'autorité se montreraient effrayés de leurs menaces [...]. »

Malgré les critiques qu'elle adresse aux manifestants eux-mêmes, la presse bourgeoise, par crainte de ternir « le bon renom du canton de Vaud », cherche à blanchir autant que possible le prolétariat romand, malheureuse victime d'une minorité d'agitateurs qualifiés tour à tour de « fauteurs de troubles », « perturbateurs professionnels », « hâbleurs », « éléments violents et louches », « agitateurs roués », « pêcheurs en eau trouble », « donneurs de mauvais conseils », etc. Invoquant le « bon sens de nos ouvriers », elle va même jusqu'à attribuer presque tout le mal aux éléments étrangers, voire non romands. En réalité, si de nombreux étrangers travaillent en Suisse, si des Russes et d'autres réfugiés politiques y sont établis et ont pris part aux événements, les principaux auteurs connus du mouvement et la plupart des manifestants sont romands ou suisses.

Les journaux bourgeois ont tendance à négliger la signification sociale, économique et psychologique de la grève généralisée. Attentifs au seul aspect révolutionnaire du mouvement, ils ne décèlent pas, dans le soulèvement qui s'est propagé malgré l'impréparation des ouvriers, les symptômes d'une tension et d'une insatisfaction auxquelles il est urgent de remédier.

Seul le *Nouvelliste vaudois*, dans un article non signé qu'il est intéressant de citer, a saisi la signification profonde de la grève

généralisée : « Quand l'appel à la force, devenu indispensable, a si bien réussi, il devient un oreiller de sécurité et, partant, de paresse. Il favorise le conservatisme et l'autoritarisme [...].

» Or, ce n'est pas par des mesures de police que l'on corrige l'étrange état d'esprit dont la grève a trahi l'existence. On peut montrer plus de sévérité envers les agitateurs étrangers qui abusent de notre hospitalité ; nous n'y contredisons pas. Mais ce ne sont pas des étrangers, ces chocolatiers et ces typographes qui soutiennent cette aberration juridique qu'une suspension de travail sans avertissement préalable ne constitue pas une rupture de contrat ; ce ne sont pas des étrangers, ces ouvriers qui imaginent deux droits et deux morales, l'une sévère et stricte pour les patrons, l'autre relâchée et libertaire pour les employés. Ce sont nos concitoyens, des Suisses, des Vaudois, qui se sont formé cette mentalité et qui en sont aveuglés au point de ne plus voir qu'ils vivent [...] à côté des exigences sociales les plus impérieuses.

» Ceux-là, nous ne les expulserons pas. Ils sont chez eux. Et ce n'est pas une raison, parce qu'ils soutiennent des thèses insoutenables, pour que nous leur fermions la bouche [...].

» L'autoritarisme est, dans ce cas, un très piteux remède. La discussion vaut mieux. Aux orateurs de l'action directe, [...] la bourgeoisie devrait opposer ses orateurs aussi, ses hommes de science et de connaissances pratiques. Ne pas laisser sans y répondre aucune affirmation controversée ; se mêler à la lutte ; opposer des arguments aux arguments et des faits aux théories ; aller à la Maison du Peuple, au lieu de tempêter contre elle et de l'accuser d'un mal que les bourgeois veulent combattre, mais à la condition de le faire sans peine et sans effort.

» C'est là qu'est le remède, et il sera plus efficace que les conférences interdites, les mesures de police et les appels à la gendarmerie [1]. »

Les suites de la grève

La démonstration du pouvoir d'un prolétariat uni, même relativement, contre ses « oppresseurs », a été une alerte assez sérieuse pour que, dans les mois qui suivent, une forte réaction se manifeste, surtout du côté des autorités exécutives et judiciaires.

---

[1] *Nouvelliste vaudois*, 5 avril 1907.

Réaction du gouvernement et des autorités

Le Conseil d'Etat prononce des arrestations et des expulsions nombreuses et se montre sourd aux protestations qu'il reçoit à ce sujet de différents comités de syndicats ou d'Unions ouvrières. Les 28 et 29 mars, il a déjà interdit deux conférences, l'une de Charles Naine à Yverdon, l'autre de Louis Bertoni à Lausanne. Il reprendra la même mesure envers ce dernier le 1er juin. A l'approche de la Fête du travail, les précautions redoublent. Dans sa séance du 29 avril, il ordonne l'envoi d'une quarantaine de gendarmes à Vevey, d'une dizaine à Orbe et Bussigny, et d'un renfort de dix gendarmes à Lausanne. Il prend aussi les mesures nécessaires pour le concours éventuel d'une compagnie de l'Ecole de recrues.

A Orbe, à l'occasion du 1er mai, on interdit aux ouvriers l'accès de leur salle de réunion. Mais c'est à Vevey que la répression sévit le plus fortement. On procède, semble-t-il, à des arrestations qui, même si elles sont annulées peu après, sont souvent arbitraires et se font parfois sur simple dénonciation [1]. Dans sa séance du 26 avril, la Municipalité veveysanne interdit aux ouvriers l'usage, pour le 1er mai, de leur local habituel. Mais, suite à la requête expresse d'une délégation de l'Union ouvrière, elle finit par leur accorder, le 30 avril, une autre salle, à condition que ni Avennier, ni Bertoni ne prennent la parole s'ils sont présents.

Enfin, tout au long de l'année, on interdit bon nombre de conférences, par exemple celles que sont censés donner, soit à Vevey, soit à Lausanne, Alfred Amiguet, Louis Bertoni, Jean Sigg ou Louis Avennier contre la loi sur la réorganisation militaire [2].

Le Peuple suisse commente ces réactions en ces termes : « Nous sommes actuellement victimes, en terre vaudoise, d'une frousse générale qui fait perdre leur restant de sentiments démocratiques aux meilleurs d'entre nos magistrats [3]. »

Les procès [4]

Trois procès liés directement à la grève ont lieu : celui de Widmer

---

[1] Cf. Archives du Conseil d'Etat : Délibérations du Conseil d'Etat, 30 avril 1907 ; *VdP*, 4 mai 1907 ; WINTSCH, *Le syndicalisme...*, p. 501 et s.

[2] Cf. *VdP*, 5 octobre 1907 ; *GdL*, 25, 26, 27 et 28 septembre 1907 : cette loi prévoit notamment la prolongation de la durée du service militaire et l'accroissement des dépenses pour l'armée.

[3] *Le Peuple suisse*, 9 avril 1907.

[4] Nous avons pu consulter les archives des tribunaux d'Orbe et de Vevey.

et de Bovard, à Orbe, le 27 avril [1], celui de 46 ouvriers d'Orbe (dont 29 chocolatiers), du 1er au 3 août 1907, pour troubles à la paix publique ; celui de 51 personnes, à Vevey, du 5 au 8 août 1907, qui sont surtout accusées d'actes plus ou moins nuisibles à la santé d'autrui, de déprédations, de violation de domicile ou d'injures.

Les peines varient, à Orbe, entre 3 fr. d'amende et 25 jours de réclusion (E. Engel : 25 jours ; Eug. Roy : 10 jours) et, à Vevey, entre 10 fr. d'amende et 3 mois de réclusion : les condamnations les plus fortes touchent ceux des grévistes qui se sont livrés, contre les gendarmes, aux actes sanglants de l'usine Nestlé.

Contrairement à ce qui se passe à Orbe, les chocolatiers représentent à Vevey une faible proportion des inculpés. Ce sont les ouvriers du bâtiment, environ une vingtaine, qui sont les plus nombreux. Les autres accusés sont lithographes, cigariers, cordonniers ou portent la qualification vague d'« ouvrier ».

Une autre constatation s'impose : à Orbe, les inculpés ont, en moyenne, plus de trente ans, tandis que ceux de Vevey n'en ont que vingt-quatre. Puisque la grève est corporative à Orbe, il est normal que presque tous les ouvriers sans discrimination aient revendiqué. Mais la différence d'âge entre grévistes urbigènes et grévistes veveysans n'est pas due à un simple hasard. On peut y voir deux raisons. L'une est matérielle : les jeunes étant, pour la plupart, célibataires, la diminution de salaire occasionnée par une suspension de travail est moins déterminante pour eux que pour un chef de famille ; l'autre est psychologique : les propos révolutionnaires, les appels à l'action directe réussissent plus aisément auprès des jeunes que de leurs aînés [2] et les entraînent, sur la rue, à des actes de violence.

Enfin un dernier procès, lié indirectement à la grève, doit être mentionné, tant il porte à son comble l'indignation des rédacteurs et lecteurs de *La Voix du Peuple* : c'est celui d'Alfred Amiguet et de Gustave Noverraz à Vevey [3]. Tous deux ont, le 13 septembre, lors d'un meeting ouvrier de protestation contre deux expulsions [4], injurié et outragé très gravement les autorités. Ils sont condamnés,

---

[1] Voir p. 153, n. 2.

[2] *Le Grutli* du 16 août 1907 fait remarquer que l'anarchisme a fait de grands progrès à Vevey, surtout parmi les jeunes.

[3] Gustave Noverraz : typographe lausannois révolutionnaire, correspondant régulier de *La Voix du Peuple*.

[4] Celles de Mmes Noir, Française, et Gelsomino, Italienne, qui se sont signalées pendant la grève par leur violence.

le 15 novembre 1907, le premier à un mois, le second à vingt jours de réclusion.

Sur le plan militaire enfin, la justice a également dû se prononcer au sujet des réfractaires. En effet, lors de la grève, 270 soldats [1] avaient refusé d'obtempérer à l'ordre de mobilisation. Si Wintsch et les révolutionnaires s'en félicitent et voient dans ces refus la preuve de l'impopularité de l'armée et de la sympathie de la population pour les grévistes, en fait une minorité de 78 accusés a été finalement condamnée à huit jours d'arrêts [2].

Réaction patronale chez Peter-Kohler

Si l'on en croit *La Voix du Peuple*, la réaction ne tarde pas à se manifester chez Peter-Kohler. La plupart des preuves que donne le journal ne sont pas confirmées par d'autres journaux et doivent être exagérées. *La Voix du Peuple* accuse le Conseil d'administration à plusieurs reprises, et en particulier le 13 avril et le 25 mai, de manquer à ses engagements du 29 mars ; la direction continuerait à ne vouloir discuter qu'avec les ouvriers pris isolément, aurait rétabli la journée de 11 heures, maintenu le travail aux pièces, et n'aurait pas unifié les tarifs dans les trois fabriques. Mais Peter-Kohler proteste énergiquement contre de telles assertions [3].

Cependant, comme l'affirme une lettre adressée par la Direction d'Orbe à la Municipalité de cette ville, le 11 juin, six ouvriers du syndicat sont congédiés, parmi lesquels Edouard Engel et Eugène Roy. En outre [4], la Direction d'Orbe renvoie 25, puis 40 ouvriers, en général parce qu'ils ont pris part à la grève du printemps.

Etudier si la grève de mars a infléchi ou durci l'attitude d'autres patrons envers leurs ouvriers dépasserait le cadre de ce travail. Mentionnons seulement que quelques exemples épars d'une rigidité patronale qui peut paraître consécutive à la grève sont donnés par tel ou tel journal ouvrier. Ainsi, à la fabrique de chaussures Pernet à Vevey, un bref mouvement de revendication ayant éclaté après la grève généralisée, la direction refuse de reconnaître le syndicat

---

[1] Selon que les chiffres sont donnés par Jean Wintsch (*Le syndicalisme...*, p. 338), par *La Voix du Peuple* (1er avril) ou par la *Gazette* (19 septembre), le nombre des réfractaires aurait été de 564, 400 et 192 respectivement.

[2] Archives cantonales vaudoises, Dépt militaire, copie de lettres, 1907, vol. 2, nos 1352-1354.

[3] *GdL*, 25 mai 1907.

[4] *Le Grutli*, 22 novembre et 6 décembre 1907.

nouvellement créé et expulse les membres du comité [1]. On peut citer encore le cas des scieurs de Payerne, mentionné par *Le Grutli* [2]. Mais rien ne permet, à première vue, de conclure à une aggravation des relations patrons-ouvriers par rapport aux mois ou années antérieurs.

Affermissement passager de la Fédération des Unions ouvrières de la Suisse romande

Malgré les mesures que nous avons mentionnées, la Fédération romande et ses membres ne se laissent pas impressionner. Tout au contraire : autant le succès de la grève est un thème désormais privilégié de leur propagande, autant les obstacles que leur opposent autorités et patrons leur fournissent de nouvelles occasions de dénoncer l'injustice des capitalistes et les affermissent dans leur révolte, momentanément du moins.

Tous les articles de fond de *La Voix du Peuple* révèlent la combativité et l'obstination accrues des révolutionnaires. Les numéros du 1er mai, par exemple, ou du 16 novembre [3] en donnent une bonne illustration. Dans toutes les localités touchées par la grève, les manifestations du 1er mai sont un peu plus mouvementées que par le passé. Bertoni s'adresse, le matin, aux ouvriers d'Orbe et, l'après-midi, à ceux de Lausanne. On distribue nombre d'exemplaires du *Manifeste aux Travailleurs des Villes et de la Campagne* rédigé par la Fédération communiste-anarchiste de la Suisse romande. Au congrès de La Chaux-de-Fonds, le 28 juillet, on discute de la manière d'intensifier la campagne en faveur de la grève générale.

Pour la Fédération des Unions ouvrières de la Suisse romande, ces efforts se traduisent par un bon nombre d'adhésions nouvelles, tant à Genève, ou même à Fribourg, qu'à Vevey ou à Lausanne.

Opposition croissante entre socialistes légalitaires et syndicalistes révolutionnaires

La différenciation entre réformistes et révolutionnaires s'accentue toujours plus, en particulier à Lausanne, où elle était déjà marquée entre l'Union ouvrière et l'Union socialiste.

---

[1] Cf. Archives du Conseil d'Etat : Délibérations du Conseil d'Etat, 30 avril 1907.

[2] *Le Grutli*, 5, 12 et 19 avril 1907.

[3] Ce numéro contient l'« Appel aux Travailleurs » lancé par la Fédération des Unions ouvrières de la Suisse romande et les Unions ouvrières de Lausanne et Vevey, à l'occasion du procès d'Amiguet et de Noverraz. Voir aussi p. 174.

Pendant la première moitié d'avril, le Comité de l'Union ouvrière lausannoise envoie à tous les syndicats locaux une circulaire dans laquelle il déplore que la grève généralisée n'ait pas été plus perturbatrice et propose que toutes les organisations se rattachent désormais exclusivement à l'Union ouvrière, au prix d'éventuelles modifications statutaires [1]. Les socialistes contre-attaquent : ils invitent leurs adeptes à une assemblée pour le 8 mai, en vue de constituer une nouvelle Union locale où les syndicats seraient autonomes et où la participation ou l'encouragement à la politique électorale ne serait plus une condition d'admission.

Mentionnons encore, en mai, une lettre de l'« Association fraternelle des ouvriers menuisiers indépendants de Lausanne », signée par une majorité de politiciens socialistes, même de patrons, et par une minorité d'ouvriers. Cette lettre demande au public de la ville un subside annuel de 5000 fr. pour la création d'un organisme collectif entre patrons et ouvriers, afin de battre en brèche l'influence des « rouges » et d'affranchir les ouvriers du « despotisme des syndicats révolutionnaires » [2]. Cette missive est largement approuvée par les bourgeois et les socialistes, et raillée par les révolutionnaires. Même prise de position à Vevey où plus de deux cents citoyens, socialistes, libéraux et radicaux, « écœurés d'entendre à journée faite dénigrer nos institutions démocratiques, protestent contre les provocations des agitateurs étrangers et nationaux qui cherchent à faire sortir une partie de la population veveysanne de la légalité... [et] demandent aux autorités communales de prendre, après étude, les mesures nécessaires » [3].

Les suites et les effets de la grève généralisée sont pour la plupart préjudiciables à la cause des révolutionnaires. Certes, l'affermissement de la Fédération des Unions ouvrières de la Suisse romande leur est bénéfique, et il semble même d'autant plus encourageant qu'il sous-entend une forte résistance des membres de la Fédération aux tracasseries qui leur sont faites. Mais, si l'on s'applique à ne pas

---

[1] *VdP*, 13 avril 1907 : « Le superbe mouvement de grève générale qui s'est déroulé à Lausanne [...] nous a montré aussi qu'il faut absolument amener à nos idées les ouvriers de l'alimentation, des tramways et des services publics de la ville. Ce n'est qu'avec la participation de ces ouvriers qu'un mouvement d'ensemble deviendra vraiment une grève générale [....] Nous venons vous inviter instamment à étudier très sérieusement la question d'augmenter la puissance de l'Union ouvrière de Lausanne par la réunion de tous les syndicats de la place. »

[2] *VdP*, 11 mai 1907.

[3] *GdL*, 30 septembre 1907 ; *Le Réveil*, 5 octobre 1907.

considérer les seuls événements de 1907 et leurs effets immédiats, si l'on étudie la suite et la fin du syndicalisme révolutionnaire en Suisse romande, on constate que la consolidation de la Fédération des Unions ouvrières de la Suisse romande n'est qu'éphémère et que le succès de la grève généralisée est, à longue échéance, pratiquement nul.

* * *

La grève généralisée a beau avoir abouti ou conduit à un prompt accord — accord qui l'a servie en ne faisant pas trop apparaître ses faiblesses — trois de ses défauts font pressentir le déclin prochain et l'échec du syndicalisme révolutionnaire qui se marque dès 1909-1910.

Ces trois défauts tiennent, pour une part aux ouvriers, pour une autre aux partisans de l'action directe et enfin à l'idéologie révolutionnaire elle-même.

Tout d'abord, les ouvriers romands n'ont pas fait preuve d'une conviction assez profonde pour que, passé leur soulèvement de mars 1907, les effets de la grève soient fructueux. Nous avons montré, en étudiant leur attitude durant la grève, que leur combativité était momentanée et n'aurait pas résisté longtemps à une certaine lassitude.

La seconde faiblesse de la grève généralisée vient de ce qu'elle a été voulue par un petit nombre de révolutionnaires. Quelque agissants qu'ils aient été, leur influence ne pouvait durer, s'ils n'étaient pas suivis et soutenus véritablement par l'ensemble du prolétariat. C'est ainsi, par la suite, qu'ils n'ont pas réussi à consacrer le succès de la grève généralisée par de nouvelles actions marquantes, malgré les nombreuses grèves corporatives et le boycott des produits Vautier qu'ils ont provoqués en 1907.

La troisième faiblesse de la grève de mars 1907 s'explique par la faiblesse de la doctrine elle-même. Tandis qu'une grève de revendication est constructive parce qu'elle exprime une volonté collective de parvenir à des améliorations tangibles, la grève générale — même si elle a l'aspect d'une grève de solidarité — est destructrice : conçue comme un moyen d'arriver à l'expropriation finale, elle vise essentiellement à désamorcer le pouvoir bourgeois, à l'anéantir afin d'édifier sur ses ruines un système voulu, créé et régi par les travailleurs et qui consacre la toute-puissance du prolétariat. Or, il ne suffit pas de s'insurger contre un système établi pour le ruiner et paralyser ses

défenseurs. Il ne suffit pas non plus qu'une minorité promette de grandes réalisations au prolétariat pour que celui-ci n'en vienne pas bientôt à douter de projets dont la réalisation se fait attendre. C'est pourquoi, passé 1907, les ouvriers, assoiffés d'améliorations concrètes et mus par l'impatience qui les a poussés à mettre leur espoir dans le syndicalisme révolutionnaire, se détournent peu à peu de lui et donnent leur préférence à cette aile gauche des socialistes que l'alerte de la grève généralisée a orientée vers une politique ouvrière plus caractérisée.

Nous constatons ainsi, sans nier l'importance du soulèvement prolétarien de mars 1907, que les incitations à la révolte ont eu des résultats éphémères et que les premières apparences de succès n'ont pas duré. La grève générale étant en quelque sorte au syndicalisme révolutionnaire ce qu'est la démonstration au théorème, l'insuccès à long terme de celle que nous avons étudiée s'inscrit dans l'échec des révolutionnaires en Suisse romande et illustre la faiblesse de leur doctrine.

Mais l'influence des libertaires a beau avoir freiné l'organisation syndicale en Suisse romande, il se peut que sans elle et sans l'affolement que la grève généralisée a suscité, les intérêts du prolétariat seraient restés négligés ou mal défendus pendant quelques années encore. Peut-être n'est-ce pas sans raison qu'à un moment précis de l'histoire du mouvement ouvrier romand, le syndicalisme révolutionnaire a rencontré de nombreuses faveurs et qu'une grève généralisée a été l'expression de l'insatisfaction de certains ouvriers.

Ces remarques confirment l'impression que la grève généralisée a marqué un moment d'indétermination et de crise au sein du mouvement syndical de chez nous. Pour illustrer les indécisions des ouvriers, citons les divergences d'opinion qui s'expriment parmi les typographes au lendemain de la grève généralisée [1]. Elles ont beau être une conséquence du mouvement et concerner un corps de métier particulier, elles sont révélatrices d'un climat plus général et ouvrent de ce fait la voie à une conclusion d'ensemble.

Suite à la grève, les sections typographiques de Vevey et de Lausanne en appellent au Comité central de leur Fédération pour qu'il approuve leur décision de radier les membres qui, tels quatre typogra-

[1] *Le Gutenberg* d'avril à août 1907 se fait l'écho de toutes les discussions de cette période.

phes « jaunes » de Vevey, n'ont pas voulu cesser le travail, et pour que la Caisse centrale verse aux grévistes des secours de grève.

Ces deux requêtes sous-entendent une assimilation, par des modifications statutaires appropriées, de la grève générale à la grève corporative classique, seule prévue dans les statuts. Chose curieuse, la proposition relative aux secours de grève est rejetée (678 non, 213 oui et 4 abstentions), tandis que la radiation des « sarrazins » ou « renégats » est acceptée par 636 voix contre 191 et 28 abstentions [1]. Logiquement, c'est *en bloc* que ces deux propositions auraient dû être, ou rejetées — selon une optique réformiste et centraliste — ou adoptées — d'après la conception révolutionnaire fédéraliste.

Ce paradoxe ne met-il pas en relief certaines incohérences au sein d'une majorité qui se révèle, tantôt centraliste (ou prudente) lorsqu'il s'agit des finances et de la reconnaissance officielle d'une méthode d'action directe, tantôt autonomiste lorsque ses intérêts locaux et les décisions à prendre dans le cadre de la vie des sections sont en jeu ? Ce paradoxe ne permet pourtant pas de conclure à l'échec de l'idéologie réformiste ou à celui de l'idéologie révolutionnaire. Tout au plus révèle-t-il qu'à un trouble momentané s'ajoute une ambiguïté plus profonde : celle d'une classe sociale qui, parce qu'elle est relativement neuve chez nous, se montre perméable aux courants nouveaux, quoique, par ailleurs, la tradition paysanne dont elle est héritière la rende parfois modérée, voire méfiante, et plutôt conformiste.

Cet aspect double de la mentalité ouvrière vaudoise permet, en dernière analyse, de mieux saisir la personnalité du prolétariat de chez nous, en tout cas au début du XXe siècle.

---

[1] *Le Gutenberg*, 1er août 1907.

Déclaration de la Fédération ouvrière de Genève

« La population genevoise sait déjà les faits. Les exploitées et les exploités des fabriques Peter-Kohler se sont syndiqués. Le directeur, « pour avoir permis cela, pour s'être montré trop bon », a été chassé par le Conseil d'administration. Les ouvriers et ouvrières ont été injuriés et brutalisés par les contremaîtres stylés à cet effet. Tant d'outrages ont mis à bout la patience de ces pauvres travailleurs qui font l'opulence de leurs durs maîtres et l'augmentent d'année en année. Ils ont refusé d'endurer plus longtemps l'odieuse conduite de leurs exploiteurs.

» A Orbe, Bussigny, Vevey, le personnel indigné des fabriques Peter-Kohler fait grève. Pour les appuyer, spontanément, tout le prolétariat veveysan s'est soulevé. L'armée, qui n'est jamais mise au service des faibles, l'armée, composée d'enfants du peuple, a été appelée à écraser les enfants du peuple, au profit de ceux qui s'engraissent de leurs peines et se moquent de leurs misères.

» A cette nouvelle, Lausanne, Montreux se sont mis aussi du côté de ceux qui réclament plus de dignité de vie et du pain moins amer ; ils se sont mis du côté de nos frères, sans armes, frappés, blessés par des inconscients au service de meneurs, traîneurs de sabre ; ils se sont mis du côté des femmes qui gagnent au prix d'un labeur incessant 16 centimes par heure et des hommes qui en gagnent 28 ; ils se sont dressés enfin avec ceux qui souffrent contre ceux qui les font souffrir et qui voudraient nous persuader que la souffrance est notre lot avec la résignation.

» Comme le disait récemment le *Journal de Genève*, le temps des coquetteries est passé ; il faut choisir son côté de la barricade : devant ou derrière ! Le prolétariat genevois, écrasé par la vie plus dure, les produits de première nécessité se payant plus cher parce qu'une minorité l'a désiré pour s'enrichir, le prolétariat genevois se solidarise, lui aussi, avec les grévistes chocolatiers. Il accepte les défis de nos maîtres et ne craint pas leurs brutalités. Mieux vaut tout que la vie inférieure, humble, petite, toute de soucis et de privations incessantes, de mépris aussi qu'est la vie de la classe ouvrière qui produit tout, mais qui est écartée de tout, qui crée la richesse, mais ne connaît que la pauvreté. Genève à son tour entre en lice par la grève générale. Demain, ce sera Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds. Le mouvement gagne de proche en proche.

» Réfléchissez, ouvriers, examinez les faits. Comprenez votre intérêt de classe exploitée. Révoltez-vous enfin ! Réclamez votre dû, tout votre dû. Nous ne voulons plus trimer pour ceux qui, ne pouvant se passer de nos services, si mal les récompensent : organisons-nous afin de ne plus travailler, un jour prochain, que pour nous-mêmes, débarrassés des exploiteurs, des parasites, des fainéants dorés, nos lâches oppresseurs.

» Vive la grève !

» Tous les syndicats sont convoqués aujourd'hui jeudi à partir de midi dans leurs locaux respectifs.

» Le soir, assemblées publiques dans les deux salles Handwerck.

Fédération des Syndicats ouvriers. »
(*Le Réveil*, 13 avril 1907.)